52e ANNÉE (6e SÉRIE) N° 48 28 NOVEMBRE 1935

L'AMI DU CLERGÉ

Revue de toutes les Questions Ecclésiastiques

DOGME, MORALE, LITURGIE, DROIT CANON, ÉCRITURE SAINTE, PATROLOGIE, PRÉDICATION
JURISPRUDENCE CIVILE-ECCLÉSIASTIQUE

Publié avec l'Imprimatur de Mgr l'Evêque de Langres. — Paraît à Langres tous les jeudis

MGR F. PERRIOT
Protonotaire apostolique *ad instar participantium*
FONDATEUR

MGR A. ROZIER
Prélat de la Maison de Sa Sainteté
Docteur en théologie, Chanoine titulaire de Langres
DIRECTEUR

Toutes les lettres doivent être adressées à M. le Directeur de L'AMI DU CLERGÉ, à Langres (Hte-Marne).

PRIX DE L'ABONNEMENT ANNUEL :

FRANCE et COLONIES FRANÇAISES { Edition complète . . . . . 18 fr. / Edition partielle. . . . . 12 fr. | ETRANGER { Voir les conditions détaillées à la 1re page de la *couv.* du 21 novembre courant.

L'édition complète comprend la *Doctrine* et la *Prédication ;* l'édition partielle n'a pas la *Prédication*.
On n'accepte pas d'abonnements de moins d'un an, ni d'abonnements à la *Prédication* sans la *Doctrine*.
Tous les nouveaux abonnements partent du *1er Janvier* de l'année en cours
Les abonnés de France et des Colonies reçoivent gratuitement la *Jurisprudence ;* pour l'Etranger elle coûte 2 fr. 50.

Les annonces sont reçues exclusivement chez M. Jacques LEGUERNEY, 24, rue de Madrid, Paris 8e.

Chèques postaux : Nancy, 21.88

SOMMAIRE

DOCTRINE

Déclaration nécessaire, 753.

Causerie de l'AMI sur les « Revues ». — I. Histoire et géographie de l'Ethiopie, 753. — II. Les religions et l'histoire religieuse dans son passé ; — le christianisme, 755. — III. L'Italie aux confins de l'Ethiopie. — L'Ethiopie et la Société des Nations. — L'esclavage, 759. — IV. Raisons pour lesquelles l'Italie a eu recours aux armes en Ethiopie, 762. — V. Explication la plus profonde : la politique démographique de Mussolini. Il combat pour la fécondité du mariage, donc pour la natalité, mais il doit se préoccuper d'assurer l'existence des générations présentes et futures, 764. — VI. Raisons de l'opposition de l'Angleterre, 766. — VII. Attitude du Saint-Siège, 768.

PRÉDICATION

Pour la fête de l'Immaculée-Conception. — III. *A des jeunes gens :* Les titres de gloire de Marie, 657.

Pour les dimanches de l'Avent. — II. Jésus-Christ principe et fin de toutes choses, 659.

Cours de prônes sur les Evangiles. — III. *Immaculée-Conception :* Les raisons et les glorieuses conséquences de ce privilège, 661. — IV. *3e Dim. de l'Avent :* S. Jean-Baptiste et le prêtre, 663.

Petit Avent pour un nouvel avènement du Christ. — II. L'Evangile, code de vérité, 665.

Les personnages évangéliques. — LVII. S. Siméon, 668 — LVIII La prophétesse Anne, 670.

En vente à nos Bureaux

LA SEPTIÈME ÉDITION de la *Petite Histoire de ma Religion* de Fournier, comprenant l'*Ancien Testament*, le *Nouv. Test.* et l'*Histoire de l'Eglise*, avec près de 100 gravures expliquées. 1 vol. in-12 de 160 p., sous couverture parcheminée ; franco 2 fr. pour la France et 2 f. 50 pour l'Etranger.

Réductions considérables par quantités :

A) *Pour la France :* 10 ex., franco poste, 15 fr. 50 ; 20 ex., 31 fr. ; 30 ex., 45 fr. 25.
5 kilos (50 ex.) : en gare 72.65 ; à domicile 74.90
10 » (100 ex.) : » 141.45 ; » 142.90
B) *Pour l'Etranger :* même prix que par la poste plus 0 50 par exemplaire.

PETIT COURRIER

Q. — Ayant à prêcher bientôt sur le sacrement de mariage, je vous serais reconnaissant de me signaler un ouvrage traitant de cette matière et s'inspirant notamment de l'Encyclique *Casti connubii*.

R. — Je ne connais pas d'ouvrage de *prédication* composé suivant votre désir. Prenez l'édition française (avec commentaire) de l'encyclique publiée par l'Action Populaire, in-12 de 112 p., franco 5 f., Paris, Spes ; — P. Plus, *La chasteté du mariage*, franco 4 f. 40, ibid. ; — P. Coulet, *La crise du foyer, La stabilité du foyer, La fécondité du foyer*, 3 vol. à 10 f. l'un, ibid. ; — B. Lavaud, O. P., *Le monde moderne et le mariage chrétien*, in-8 de 438 p., 20 f., Paris, Desclée, de Brouwer et Cie ; — les *Vingt prônes sur le Mariage* parus dans notre *Prédication* de 1926 (11 f. 25 franco en France).

Q. — 1° J'ai une conférence à faire sur « *Mgr Dupanloup éducateur* (son système d'éducation et ses principes). » Pourriez-vous me dire où puiser des documents ou trouver un livre qui expose ce sujet ?

2° Pourriez-vous aussi m'indiquer un livre moderne fort bien écrit et artistique qui traite de la beauté poétique de la religion ?

R. — Ad I. Vous trouverez un plan tout tracé dans Riboulet, *Manuel d'histoire de la pédagogie*, 33 f., Lyon, Vitte (p. 518-526), et vous étofferez avec les textes mêmes de Mgr Dupanloup. Servez-vous de l'édition de Mgr Dutoit de la collection « Choisir, » chez Desclée, de Brouwer et Cie (analysé ici en 1933, p. 772) ; en fin de volume vous trouverez une table analytique très bien conçue

qui facilitera beaucoup votre travail. Ou bien prenez l'ouvrage complet de Mgr Dup., *De l'Education*, 3 vol. in-12, 30 f., Paris, Téqui.

Consultez aussi, si vous les trouvez à portée de la main, et si vous en avez le temps, le *Dictionnaire de pédagogie* (F. Buisson), art *Dupanloup*; — sa *Vie* par Mgr Lagrange, 3 vol., ou par Faguet; — P. Longhaye, *XIXe Siècle*, tome v, in-12, 10 f, Paris, Téqui; — *Mgr Dupanloup éducateur*, par l'abbé Trésal, dans *La Quinzaine* du 1er nov. 1902.

Ad II. L'entreprise n'a pas été tentée, que je sache, depuis Chateaubriand, sinon peut être par Lacordaire dans ses 26e, 27e et 28e conférences qui sont les dernières de l'année 1844. Sur la valeur d'art de la religion, consultez le *Dictionnaire apologétique*, t. I, col. 285 292 (A.-D. Sertillanges).

Q. — Serait-il possible à l'*Ami* de m'indiquer un examen de conscience détaillé pouvant être lu par tranches chaque dimanche au prône ?

R. — Nous ne connaissons rien dans ce genre.

Q. — Un prêtre à qui son ministère laisse quelques loisirs voudrait s'adonner spécialement à telle ou telle étude ecclésiastique. Pour stimuler son ardeur il songeait à briguer les grades de droit canonique. Informations prises, il est impossible d'affronter le moindre examen à l'Institut Catholique de Paris sans avoir assisté à tous les cours, et ils sont nombreux (présence rigoureusement contrôlée).

Si l'on prétend par ces mesures relever le niveau des études (?), en tout cas on ne favorise guère les bonnes volontés provinciales et besogneuses.

Quel biais ou quel genre d'activité conseilleriez-vous ?

R. — Les exigences de l'Institut Catholique de Paris n'ont rien d'anormal, et elles sont conformes aux directives du Saint-Siège sur le fonctionnement des Facultés canoniques.

Mais il est possible à un prêtre éloigné de tout centre intellectuel de s'adonner à bien des études capables d'occuper son activité et ses loisirs ; nous recommanderions spécialement les études bibliques, les études historiques, les études de droit canonique ou de philosophie. Il suffira de se tracer ou de se faire tracer, pour la spécialité choisie, un plan de travail et une bibliographie appropriée. La poursuite d'un grade est assurément un stimulant très efficace ; mais quand elle n'est pas possible, comme c'est le cas, il faut savoir se fixer un règlement de vie et de travail, avec l'aide de son directeur de conscience

---

Q. — Je dois faire une conférence sur le sujet suivant : « Prédication du christianisme dans les Gaules par S. Denis et ses compagnons. » Voulez vous m'indiquer les ouvrages que je pourrais consulter ?

R. — Sur la prédication de S. Denis et de ses compagnons, notre source la plus ancienne est Grégoire de Tours, *Historia Francorum*, livre I, ch. 30. Il la place sous l'empereur Dèce, donc vers 250. Denis est nommé par lui en même temps que Gatien de Tours, Trophime d'Arles, Paul de Narbonne, Saturnin de Toulouse, Austremoine de Clermont et Martial de Limoges. Il ne donne à Denis aucun compagnon, mais le Martyrologe hiéronymien et la *Vita sanctæ Genovefæ* lui en donnent deux, Rusticus et Eleutherius, et le Vén. Bède en a parlé ensuite.

Pour la conférence indiquée, deux points sont à discuter : 1° identification possible entre ce Denis de Paris et S. Denys l'Aréopagite (cf. *Ami* 1932, p. 198-202, 691-696) ; — 2° époque probable de sa mission. — Tout cela se rattache à la fameuse querelle de l'évangélisation des Gaules. Consulter les Histoires générales de l'Eglise, les Bollandistes au t. IV d'octobre, p. 925 et s. ; Ulysse Chevalier, *Répertoire des Sources historiques du Moyen Age*, t. I, col. 1175 et suiv. — Résumé dans A.-M. Jacquin, O. P., *Histoire de l'Eglise*, t. I, note sur « Les origines des églises de Gaule, » p 117-123 (Paris, Desclée. 50 f.) ; et dans le *Dict. d'Archéologie chrét. et de Liturgie*, art. de dom H. Leclercq sur *Gallicane (Eglise)*, t. VI (Paris, Letouzey).

Q. — Où pourrais-je trouver des matériaux pour traiter le sujet suivant : « La loyauté. Son importance. Les occasions où elle risque de se perdre ou de s'affermir. Moyens de développer chez nos élèves la pratique et le culte de la loyauté » ?

R. — Voyez O. Lemarié, *Franchise et mensonge chez l'enfant*, 4 f., Editions Mariage et Famille, 86, rue de Gergovie, Paris 14e ; — Compte rendu de la 29e assemblée générale de l'Alliance des maisons d'éducation chrétienne (1906), supplément à l'*Enseignement chrétien* du 1er oct. 1906, p. 39 et suiv. ; — François Charmot, « *La Teste bien faicte* », Spes, 1931 (voir *Ami* 1932, p. 103) ; — *Vie de l'abbé de Lagarde*, Directeur du Collège Stanislas, t. II, p. 519-527 ; — Mgr Tissier, *Le bon esprit au collège*, Téqui *(passim)* ; — Mgr Baunard, *Le Collège chrétien* (3e Instruction du t. II), Paris, de Gigord ; — « L'enfant tricheur », article de O. Lemarié, publié en 1932 dans *La Voix des familles* et reproduit par la *Croix* du 16 décembre 1932. — Quelques bonnes citations à prendre dans R. Thamin et P. Lapie, *Lectures morales*, Paris, Hachette.

Q — Il me semble avoir lu, mais je ne sais plus où, qu'il existait une maison spéciale destinée à recevoir les religieuses devenues *amentes*. Si l'*Ami* pouvait me donner l'adresse exacte, il me rendrait grand service.

R. — L'*Ami* ne connaît pas cette adresse, mais recommande votre question à la charité fraternelle de ses lecteurs.

Q. — Je me permets de recourir à vous pour avoir des renseignements sur la Franc Maçonnerie. Pourriez-vous donner une petite bibliographie des ouvrages récents les plus sérieux qui permettraient d'avoir une vue d'ensemble sur le but, l'organisation et l'activité des Francs Maçons dans le monde, et en particulier dans les principaux pays d'Europe ? Si l'*Ami* consacrait une chronique spéciale à ce thème, ce serait encore mieux.

Inutile de donner les références à l'*Ami du Clergé*.

R. — La bibliographie de la Franc-Maçonnerie est immense. Nous ne citerons que les ouvrages les plus récents et les mieux documentés.

Du côté maçonnique : Gaston Martin, *Manuel d'Histoire de la Franc-Maçonnerie française*, 2e éd., Paris, 1929 ; — Albert Lantoine, *Histoire de la Franc Maçonnerie française*, Nourry, Paris, 1925 ; — Edouard Plantagenet, *La Franc-Maçonnerie en France*, Editions « La Paix » (édité en 1925 par l'Association maçonnique internationale).

Du côté antimaçonnique : Mgr Delassus, *La Conjuration antichrétienne*, 3 vol., Paris, Desclée, 1910 ; — Marquès Rivière, *La Trahison spirituelle de la Franc-Maçonnerie*, Paris, Editions des Portiques, sans date, mais récent ; — du même, *L'Organisation secrète de la Franc-Maçonnerie*, Paris, Baudinière, 1935 (très au courant des usages actuels de la secte maçonnique) ; — Robert Vallery-Radot, *Dictature de la Maçonnerie*, Paris, Grasset, 1934 ; — A.-G. Michel, *La France sous l'étreinte maçonnique*, 10 f., Paris, Fédération Nationale Catholique. — Nous ne citons que pour mémoire la vigoureuse brochure de Georges Goyau : *La Franc-Maçonnerie en France*, Paris, Perrin, 1900, actuellement épuisée ; et les

(Voir la suite p 404).

La plus belle des Charités

« Nous nous appliquerons à ranimer autour de nos institutions religieuses la sainte audace de la Charité. » (Extrait de la lettre des Cardinaux et Archevêques de France à Sa Sainteté PIE XI).

En faisant à vos chers disparus la pieuse aumône d'une fleur artificielle, d'une gerbe, d'une croix ou d'une couronne durables, vous ferez à **soixante mille ouvrières**, la plupart mères de famille, la belle charité de leur pain quotidien.

BIBLIOTHÈQUE DE PROPAGATION UNIVERSELLE DE L'ÉVANGILE

LE SAINT ÉVANGILE

par M. l'Abbé VANDENABEELE

4 EDITIONS, 20 RELIURES

de **2 fr. 50** *à* **40 francs**

DEMANDEZ LA NOTICE SPÉCIALE GRATUITE

PAUL MELLOTTÉE EDITEUR
48, RUE MONSIEUR-LE-PRINCE, PARIS 6e.

POUR LE VIN DE MESSE

s'adresser aux PÈRES TRAPPISTES de N.-D. des Neiges, par La Bastide (Lozère).

R. C. Largentière 1.699.

Le CHAPELET de Ste Thérèse de l'Enfant-Jésus

Evocation de la pluie de Roses.
Les *Pater* sont des Roses,
les *Ave* sont des boutons.
Teintes ivoire. noire. rose. Métal 7,75.
Argent 17 fr. Vermeil 20 fr., étui 3 fr.,
plus port 1 fr. 50.

Envoi contre remboursement

Catalogue franco sur demande.

J. PRÉVOT, 4, rue St-Georges,
NANCY (M.-et-M.).

BUVEZ VALS
LA FAVORITE
FOIE-ESTOMAC
INTESTIN

Le plus grand choix de DUPLICATEURS et fournitures pour **POLYCOPIE**

Appareils spéciaux pour Bulletins paroissiaux.

Occasions intéressantes en duplicateurs rotatifs et machines à écrire des meilleures marques.

H. HUSSON, à Blevaincourt (Vosges).

ENCENS VATICANUM

AGENCE FRANÇAISE OLIBANUM, 8, RUE DE TOURNON - PARIS

En grains : 12 francs le kilog.
En poudre : 13 francs le kilog.
Frais d'envoi à la charge de l'acheteur.
Paiement comptant à la commande ou après réception.

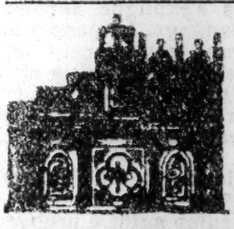

Gde Marbrerie " Ste Jeanne d'Arc "

L. BARRAU

Lauréat de l'Ecole des Beaux-Arts Toulouse-Paris R. C. Toulouse 497 A.
29, Allée Alphonse-Peyrat,
TOULOUSE (Hte-Garonne).

Mobilier religieux. plaques commémoratives, marbres, pierre, autels, chaires à prêcher, appuis de communion, statues, chemins de croix.

Travaux artistiques. — Prix très réduits.

Artério-scléreux

Ayez soin de bien assurer le fonctionnement de l'intestin en prenant au repas du soir ou avant de se coucher UN GRAIN DE VALS, laxatif dépuratif parfait. Il élimine au réveil les toxines de l'organisme et régularise la circulation. 4.50 le fl. de 30 grs.

HARMONIUMS ET PIANOS LABROUSSE

33, rue de Rivoli -- 41bis, Bd des Batignolles
221, Faubourg Saint-Honoré —— PARIS.

NEUF ET OCCASION EN TOUTES MARQUES

T. S. F.
PHONOS
DISQUES
LUTHERIE
MUSIQUE

ACHAT
ÉCHANGE
RÉPARATION
LOCATION
— CRÉDIT —

deux articles parus dans l'*Ami du Clergé*, les 26 juillet et 9 août 1934, où se trouvait résumée toute l'histoire de la maçonnerie dans le monde.

Pour les statistiques et l'organisation actuelle de la maçonnerie, consulter Coston, *Les mystères de la Franc-Maçonnerie*, et *Les Francs-Maçons célèbres*, Nouvelles Editions nationales, Paris, Brunoy, les deux volumes parus en 1934.

Collection « Pax » (vol. XXXIX). — **Une journée chez les Moines.** — In-12 de 160 p., 27 gravures hors texte, 8 f. — Abbaye de Maredsous (ou Desclée, de Brouwer et Cie, Paris et Bruges).

Cet élégant volume a pour but de faire connaître la vie des moines bénédictins. L'Ordre bénédictin, quoi qu'en pensent certains de nos contemporains, est toujours plein de vie et de vigueur. Sans doute, l'institution monastique fut profondément ébranlée par la Révolution ; il a fallu des années de prière et de labeur soutenu pour que des rameaux renaissent ; mais ils revivent nombreux et pleins de sève.

Quelle est la vie des moines ? Quelles sont leurs occupations ? A quoi « servent-ils » ? Quels bienfaits découlent de leur institution et de leur action pour la société tout entière ? Autant de questions qui auront une réponse nettement exprimée, si l'on veut se donner la peine de passer, avec l'auteur du petit volume, « une journée chez les moines ». On y trouvera, retracée à grands traits, l'histoire de l'Ordre de S. Benoît ; on y visitera les abbayes actuelles : Maredsous, St-André, Einsiedeln, Maria Laach, Noirlac en Berry, le Collège international St Anselme à Rome, l'abbaye du Mont-César et le prieuré de Gallicano, le Mont Cassin. On connaîtra mieux l'œuvre intellectuelle et sociale de l'antique Ordre, dont l'histoire et l'influence se confondent presque avec celles de l'Eglise elle-même. Comme l'écrivait Bossuet à Mabillon : « L'Ordre monastique trouve dans ses annales ce qu'il y a de plus beau dans l'histoire universelle et dans celle de nos églises particulières. » Mais ce que l'on découvrira surtout dans ces pages vécues, c'est le secret même de la vie intime du monastère avec son charme mystérieux et sa féconde raison d'être.

Les admirables gravures qui embellissent le livre ajoutent un charme nouveau à l'agrément du récit.

Abbé Jean Delarive. — **La petite Sainte Thérèse.** — Un vol. in-12 de 108 p., 5 f. — Paris, Librairie Saint-Paul.

Ce charmant volume est une biographie de sainte Th. de Lisieux, résumée d'après *l'Histoire d'une âme* et d'après le volume de Mgr Laveille, et répartie en 9 chapitres destinés à être lus au cours d'une neuvaine. Chaque chapitre se termine par une prière à la sainte, et l'ouvrage entier se clôt par un cantique en son honneur. Les âmes désireuses de passer neuf jours « en compagnie de sainte Thérèse » seront reconnaissantes à l'auteur d'être pour elles un si bon guide.

M. Rigaux et F. Vermeulen, docteurs en philosophie et lettres. — **Ecrivains belges de langue française.** *Textes choisis et annotés.* — In-8 br. de 240 p., 17 grav. hors texte, 18 f. (belges). — Namur, Ad. Wesmael-Charlier.

Faut-il l'avouer ? Nous avons tort de limiter trop instinctivement notre domaine littéraire à notre territoire politique. Même encore aujourd'hui les écrivains français qui ne sont pas des Français se heurtent souvent à un indifférentisme qui n'a, certes, rien de malveillant, mais qui n'en est pas moins fâcheux au point de vue de la diffusion et du prestige de notre langue dans le monde. Je sais bien que nos manuels d'histoire littéraire consacrent depuis quelques années un chapitre à la « littérature française à l'étranger », mais ces pages, forcément réduites, se bornent à l'énumération de quelques noms. La Belgique y est représentée en gros par ceux de G. Rodenbach, de Verhaeren, de Camille Lemonnier et de Maeterlinck. Ne brillerait-il que quatre étoiles au ciel de la littérature belge ?

Voici une anthologie qui n'a pas été écrite spécialement pour le public français, mais qui mérite de retenir son attention. Pour beaucoup elle sera une révélation.

Comme le signale M. Goemans, inspecteur honoraire de l'Enseignement moyen et normal de Belgique, qui préface le livre, « depuis le prince de Ligne jusqu'à des talents dont la réputation est récente, environ soixante-dix prosateurs et poètes sont représentés dans ce florilège par des pages caractéristiques, choisies avec un sens très averti des nécessités scolaires, introduites à l'aide de notes brèves et substantielles, et au besoin situées avec exactitude dans les œuvres, grâce à de courtes analyses. »

Ceux que l'on peut appeler les « classiques » belges y sont tous représentés intelligemment et à leur taille, mais c'est avec joie que l'on y trouve un choix aussi judicieux de contemporains : ainsi, pour la période qui suit 1880, le roman va de Lemonnier à Jean Tousseul et à Pierre Nothomb, en passant par Eugène Demolder, Hubert Krains, H. Davignon, H. Carton de Wiart et André Baillon ; la poésie lyrique fait place à Rodenbach, Verhaeren, Charles Van Lerberghe, Grégoire Le Roy, Albert Giraud, Fernand Séverin, Max Elskamp, et à l'excellent prêtre-poète Camille Melloy, l'auteur d'*Enfants de la Terre* que couronnèrent simultanément l'année dernière deux jurys belge et français ; le théâtre cite Maurice Maeterlinck, Verhaeren, Paul Spaak, Fernand Crommelinck et Paul Demasy qui sont mieux connus du public français — beaucoup croient Français les deux derniers — parce que leurs pièces ont été montées et jouées à Paris. Dans les « genres divers », nous relevons avec plaisir les noms de Godefroi Kurth pour l'histoire, et ceux de Dumont-Wilden et Léopold Levaux pour l'essai, ce dernier représenté par de trop courts extraits de *Quand Dieu parle* (Bloud et Gay, 1926) qui contient le récit admirable de sa conversion. On peut regretter dans cette anthologie l'absence d'orateurs et de conférenciers tels que Mgr Cartuyvels et le journaliste Guillaume Verspeyen.

Cette vue panoramique montre que la littérature belge contemporaine mérite autre chose que du dédain. « Pays d'activité fébrile, pays de transit, pays de contrastes aussi, la Belgique ne livre pas immédiatement son secret. C'est là qu'on trouve le plus de culture, le plus d'érudition. De toute la production française (livres, journaux, revues), la Belgique engloutit le tiers. Des siècles de domination étrangère ont ouvert la voie vers tous les confins du monde. Le Nord, l'Autriche, l'Espagne même influencent encore nos arts et nos lettres. Sauf en Ardennes et en Flandre, où l'on trouve encore des solitudes prodigieuses, les hommes sont entassés par trois cents au kilomètre carré. Que nous ayions peu de grands écrivains s'explique surtout, je crois, par notre carence du langage. Le peuple ne sait pas parler juste. Il n'a pas subi, comme celui des provinces françaises, la séculaire influence de la ville et de la cour. Le peuple de chez nous est émotif et lyrique. Hélas ! il ne sait pas s'exprimer. » Ainsi juge un critique belge, M. Franz Weyergans, dans *Sept* du 23 août 1935.

N'en déplaise à un autre critique, M. Ed. Ewbank (*Mercure de France* du 1er juin 1934, p. 411 et suiv.), le manuel de MM. Rigaux et Vermeulen suffit à prouver que, parmi les écrivains belges, il n'y a pas seulement des « demi-lettrés à manche de lustrine. »

E. Lucatello. — **22 anni in Etiopia.** — In-8° illustré de 238 p., 6 lires italiennes. — « Annales de la Mission, » 21, via Pompeo Magno, Rome 133.

Les événements actuels d'Ethiopie ont attiré l'attention sur la noble figure du Vén. Justin de Jacobis, premier vicaire apostolique de ce pays, et dont, au surplus, l'héroïcité des vertus a été proclamée tout récemment. Le présent livre retrace l'apostolat du saint évêque. On y lit comment celui-ci, d'abord supérieur d'une maison de Lazaristes à Naples, se vit soudain placé à la tête d'une mission que le Saint Siège voulait fonder en Ethiopie, comment, avec quel succès et au milieu de quelles difficultés il parvint à s'établir et à réconcilier plusieurs milliers de schismatiques avec Rome. Son œuvre, qui paraissait autoriser les plus belles espérances, se vit soudain ruinée par la malice des puissants du jour et il dut mourir exilé loin de sa résidence. Mais ses peines n'avaient pas été inutiles :

(Voir la suite p. 406).

VIENT DE PARAITRE

PAUL LESOURD

LES
PÈRES BLANCS
DU CARDINAL LAVIGERIE

E. LE COUTURIER

LA
VISITATION

Ces deux ouvrages parus dans la Collection " Les Grands Ordres monastiques et Instituts religieux ".

15 fr.

Editions BERNARD GRASSET

BICYCLETTE V. M. A.
Modèle spécial pour le Clergé
Horlogerie, Bijouterie, Orfèvrerie, Phonos, Photo, T. S. F., Stylos.
Catalogue franco sur demande aux Ets E. MUGLER Fils, à VALENCE (Drôme), qui accorderont aux lecteurs de l'*Ami* toutes facilités et conditions spéciales avec CRÉDIT au gré du Client.

OFFICE GÉNÉRAL DU LIVRE
14 bis, rue de Bagneux, PARIS 6e.
Successeur de
L'Office Général de Commission
Just POISSON
fournit aux conditions les plus avantageuses
TOUS les OUVRAGES français et étrangers ainsi que la MUSIQUE religieuse et profane

REMISES D'USAGE
aux Séminaires, Institutions, Missions, Congrégations, Bibliothèques paroissiales et scolaires.

Nous nous chargeons gratuitement des abonnements aux revues, publications et journaux français et étrangers ainsi que de l'exécution de toutes reliures, travaux de luxe, missels, paroissiens, etc., et reliures courantes.
Nous fournissons aussi tous articles concernant le Clergé et le Culte : objets de piété, ornements d'église, statues et tous articles nécessaires aux Missions, Congrégations, etc.

Renseignements sur demande
Compte postal Paris 195.93.

HOSTIES et VIN de MESSE *Communiqué de l'Archevêché d'Avignon :*
« Nous recommandons à tous les prêtres l'ŒUVRE des PAINS d'AUTEL de Pernes (Vaucluse) et sa filiale l'ŒUVRE du VIN de MESSE de Châteauneuf-du-Pape (Vaucluse). » Pour tous renseignements s'adresser à M. l'abbé MAME, curé de Châteauneuf-du-Pape (Vaucluse).

Si vous désirez équiper vos cloches
électriquement,
une adresse :
SONNERIES ELECTRIQUES DE CLOCHES
BACH - ING. CONSTR. - METZ
265 églises sont déjà équipées.
Représentants dans les principales régions.

Ch. CHAMPIGNEULLE
Vitraux & Chemins de Croix d'Art
MAISON FONDÉE A METZ EN 1832
96, Rue Notre Dame des Champs
Paris. Danton, 4965

Les plus hautes récompenses
Les plus précieuses références

la semence, fécondée par la sainteté, avait été jetée en terre; déjà elle avait porté ses fruits, car l'un des convertis de Mgr de Jacobis, l'Abba Ghebre Michel, devait mourir martyr et être élevé sur les autels; bientôt la moisson commencerait à lever de nouveau. Aujourd'hui l'Eglise éthiopienne compte 2 450 catholiques et possède un évêque sorti de son sein.

R. et A. PROPHÉTIE, professeurs à l'Externat de la rue Franklin et à l'Ecole Montalembert. — **A Complete English Method,** tomes VI et VII : *Histoire, Civilisation, Littérature, Extraits littéraires et sujets de compositions.* Deux in 8 couronne de 286 et 396 p., br., 15 f. l'un. — *Vocabulaire général,* avec exercices oraux pour les classes de 3e, 2e et 1re et la préparation aux grandes écoles. Un vol. in-8 cour. cartonné, 324 p., 22 f. — Paris, Beauchesne.

Ce cours d'anglais, aujourd'hui entièrement achevé, constitue vraiment « a Complete English Method. » Nous en avons dit tout l'intérêt à propos du tome V (1934, p. 254, couv. jaunes).

Les tomes VI et VII s'adressent respectivement aux élèves de Seconde et de Première et leur fournissent dans un ordre suivi et chronologique les notions d'histoire, civilisation et littérature anglaises requises par les derniers programmes. Ce sont des manuels de lecture suivie qui n'ont rien de strictement scolaire. L'un et l'autre comportent cependant des « illustrative extracts » et des questionnaires qui peuvent faire l'objet d'intéressantes interrogations orales. Le tout rédigé en un anglais coulant qui n'offrira aucune difficulté pour les élèves qui se seront livrés assez tôt à une étude méthodique du vocabulaire.

C'est pour en faciliter l'acquisition, rendue plus nécessaire depuis la nouvelle réglementation du Baccalauréat A' et B qui supprime aux épreuves écrites l'usage de tout dictionnaire quel qu'il soit, que les auteurs ont rédigé leur *Vocabulaire général.* On pourra le mettre très tôt entre les mains des élèves. L'ouvrage présente quelques ressemblances avec *Les Mots anglais groupés d'après le sens* de Bossert et Beljame (Hachette), mais nous paraît plus méthodique, parce qu'il rapproche les mots de même radical, au lieu de les répartir sous la triple rubrique : verbes, substantifs, adjectifs. Chaque paragraphe comporte des exercices oraux, surtout des thèmes qui fourniront une application immédiate du vocabulaire et aideront puissamment la mémoire. Solidement cartonné et très léger, ce *Vocabulaire* constitue un excellent lexique de poche.

Edouard FLAMARI. — **Au déclin des jours.** Paris, A. Lemerre. — **Poème pascal.** Imprimerie catholique, Brive-la-Gaillarde.

Deux recueils de vers révélateurs d'une vraie et sensible nature de poète. *Au Déclin des jours* est l'œuvre d'un prêtre, vétéran des Lettres, qui a réuni sous un titre mélancolique et suggestif, évocateur de la fuite irréparable des choses, « quelques fleurs de son été, emmêlées de quelques feuilles empourprées de son automne. » Disons avec la *Revue Internationale* que si, pour M. Flamari, la poésie est « le festin du ciel émietté sur la terre », « ces miettes célestes sont un régal, une manne de choix. » Le lecteur les savourera avec délectation et y trouvera un aliment spirituel pur et réconfortant.

Le *Poème pascal* chante la victoire remportée par le Christ, au terme de sa vie mortelle, après les affres de son agonie et de son supplice :

> Il s'est dressé vainqueur sur la pierre tombale,
> Que sur son corps brisé le Sanhédrin scella,
> Et si l'être divin un moment se voila,
> Ce fut pour préparer cette heure triomphale.

10 f. papier **ROCHER** à froisser
QUALITÉ EXTRA 10m×120 — Rouge — Vert — Gris
22 f. ENTOILÉ INDÉCHIRABLE en 120 les 10 mètres carrés.
Ets ANDRÉ FALLON — LIGNY-EN-BARROIS.

LYON (IIe) 3, place Bellecour, 3 | LIBRAIRIE CATHOLIQUE EMMANUEL VITTE — LIBRAIRIE — IMPRIMERIE — PAPETERIE — ORNEMENTS D'ÉGLISE — Chèques postaux LYON N° 5662. | PARIS (VIe) 10, rue Jean-Bart, 10

ACTES DES APOTRES, EPITRES CATHOLIQUES, APOCALYPSE
Tome V du Manuel d'Ecriture Sainte
par J. RENIÉ, S. M.
Un volume in-8° couronne de 420 pages, illustré . . . . . 20 fr

MEDITATIONS SACERDOTALES
ou le Saint Curé d'Ars modèle du prêtre retraitant
par Mgr CONVERT, *Cure d'Ars.*
Un volume in-16 (10×16 c/m). . . . . 10 fr.

TERTIAIRE MODELE
par J. D. RAMBAUD, O. P.
Un volume in-8° couronne. . . . . 10 fr.

LE PERE VICTOR DOUCE
Directeur de Sainte Bernadette et fondateur de l'Œuvre de la Messe réparatrice
par J. GRIMAL, S. M.
Un volume in-8° couronne avec une gravure hors texte . . . . . 8 fr.

Catalogues et tarif de reliure *franco* aux abonnés de *L'Ami du Clergé.*

BON - NATUREL - SAIN

BYRRH

PARFAIT TONIQUE

Remise spéciale à MM. les Ecclésiastiques se recommandant de l'*Ami du Clergé*.
FACILITÉS DE PAIEMENT SUR DEMANDE.

UN BON CONSEIL

Si vous recherchez une maison spécialisée dans la fabrication des fournitures pour appareils à imprimer soi-même à plat, ou rotatifs, ainsi que celles pour machines à écrire, adresssez-vous à la maison

FOURMENT (fondée en 1898),
8, rue Latérale Raymond-IV,
à **TOULOUSE** (Hte-Garonne).

Remise de 10 % aux abonnés de l'*Ami du Clergé*.

CLOCHES, CARILLONS

les plus sonores, les plus justes

Sonneries électriques des cloches

La plus ancienne Maison

F. CAUSARD,
Colmar (Haut-Rhin).

Carillons { Dublin — Sacré-Cœur de Montmartre — Fribourg — Le Cateau — Mont Ste-Odile.

SECAM Le Duplicateur du Clergé.

7 modèles, un type exactement adapté à vos besoins.
Consultez également **SECAM** pour toutes vos fournitures.

VITRAUX D'ART RELIGIEUX

J. BENOIT, Maître Peintre Verrier
37, rue Hermite, NANCY
Déplacement et devis gratuits sur simple demande.
Nombreuses Eglises en FRANCE et à l'ETRANGER.
Agréé pr les Monuments historiques. *Belles références.*

NOËL

Tout ce qui est nécessaire à vos Œuvres, à vos écoles.
Pièces, théâtre, costumes, grimes, livres, récompenses, jeux, jouets, articles pour ventes de charite, divers.

THEATRE

KERMESSES

Envoi gratuit du catalogue général illustré 80 pages grand format.
L'AMICALE, 15, Rue Malebranche, PARIS (5e).

M. POUSSIELGUE-RUSAND ET FILS. ORFÈVRES DE N.S. PÈRE LE PAPE.

3, RUE CASSETTE. PARIS.VI
TÉLÉPHONE = LITTRÉ 52-76.

LA REVUE DES SCIENCES PHILOSOPHIQUES ET THÉOLOGIQUES

publiée par les PP. Dominicains du Saulchoir

est une Revue de Synthèse publiant des ARTICLES ORIGINAUX, une Revue d'information publiant, selon un cycle régulier parcouru chaque année, des BULLETINS DE BIBLIOGRAPHIE CRITIQUE, une recension de 90 REVUES et des CHRONIQUES de la vie scientifique dans les différents pays.

dans le domaine des différentes disciplines, tant spéculatives qu'historiques, dont la connaissance est nécessaire au philosophe comme au théologien.

Paraît 4 fois par an par fascicules de 200 pages gr. in-8°

RÉDACTION : Le Saulchoir, Kain (Belgique).
ADMINISTRATION : Librairie philosophique J. VRIN, 6, place de la Sorbonne. Paris 5e (C. C. P. Paris 196.30).
ABONNEMENT : Pour la France et la Belgique 50 fr.
Autres pays . . . . . 65 fr.

Envoi d'un N° Spécimen sur demande à la Rédaction

VINS DE MESSE

La première œuvre fondée à GAILLAC en 1907, par M. Elie Bertrand, avec l'autorisation de Monseigneur l'Archevêque d'Albi.

Contrôlée par M. le Chanoine Goffre, archiprêtre de Gaillac, et M. le Chanoine Prat, directeur de l'Ecole de Sarlat (Dordogne).

Vins strictement conformes aux règles canoniques, avec certificat de pureté.

S'adresser à MM. Elie et Pierre BERTRAND, père et fils, prop.-viticulteurs, 10, r. Ancien-Collège, Gaillac (Tarn).

LA BRONCHITE CHRONIQUE

Un catarrhe d'origine grippale se prolonge démesurément : des causes insignifiantes et multiples provoquent une toux quinteuse et pénible ; tout le mécanisme respiratoire est soumis à des chocs qui vont, en se répétant, diminuer la résistance des muscles et leur élasticité.

La conséquence presque inévitable en est l'élimination imparfaite des crachats, et, les cavités pulmonaires n'étant plus complètement libres, c'est la prédisposition constante à l'infection microbienne et à ses manifestations chroniques.

Les fumigations réalisées au moyen des poudres et cigarettes ESCOUFLAIRE pénètrent intimement dans les moindres cavités bronchiques et y activent le mécanisme musculaire de la respiration, rétablissant ainsi, d'emblée et sans effort, le fonctionnement normal des poumons.

Les Laboratoires ESCOUFLAIRE, 38, Grande-Rue, à Baisieux (Nord), envoient gratuitement leurs boîtes d'essai. Les poudres et cigarettes ESCOUFLAIRE sont en vente dans toutes les pharmacies.

VITRAUX D'ART

Maison de 1er ordre fondée en 1860.

Exécute tous vitraux (Anciens et Modernes)

Prix très modérés. Travaux artistiques de premier choix. — Références, modèles, devis, représentants gratuits et sans engagement sur demande à Maison BESSAC Antoine — GRENOBLE (Isère).

ORGUES AMÉRICAINS

« CÆCILIA » à air aspiré,

2	jeux	½,	chêne	verni,	10	reg.	transp.	2.800 fr.
3	»	»	»	»	12	»	»	3 300 fr.
3	»	»	»	»	14	»	»	4.100 fr.
4	»	»	»	»	16	»	»	4.700 fr.
5	»	»	»	»	18	»	»	5.700 fr.
5	»	»	»	»	14	»	2 clav	7.500 fr.
6	»	»	»	»	15	»	3 »	10.500 fr.

Franco de port et d'emballage

— Demander le Catalogue — Facilités de paiement —

JAVELIER, 12, Avenue du Drapeau, DIJON.

FONDERIE DE CLOCHES D'ORLÉANS

par St-Jean de Braye (LOIRET).

Louis BOLLÉE

BOURDONS ET SONNERIES

Des cathédrales de Dakar, Orléans, Moulins, Soissons, Nantes, Limoges, Pamiers, Tulle, Reims, Auch, Arras, etc.

Montures de tous systèmes

SONNERIE ELECTRIQUE des CLOCHES

Je continue ma cure...

d'Urodonal chaque hiver, depuis que j'ai été débarrassé de mes rhumatismes et d'une sciatique tenace par ce bon remède.

L'Urodonal a été adopté par le Vatican et les Établissements Chatelain ont le brevet de Fournisseurs du Vatican.

La boîte (20 doses) **10 fr.** Tte ph.ie ou Chatelain, 2, r. Valenciennes, Paris

BON N° à nous retourner, pour recevoir, gratis et franco, l'ouvrage du Dr J.-G. Guignot : "Ce qu'il faut savoir pour se bien porter".

LES HARMONIUMS RICHARD

sont vendus en confiance et à crédit par la

PROCURE BRETONNE --- St-BRIEUC

INSTRUMENTS D'OCCASION à PRIX REDUITS

Envoi des Catalogues contre 1 fr. en timbres.

Poudre du Docteur SOULIGOUX

(POUDRE LAXATIVE DE VICHY)

Agréable - Facile à prendre - d'efficacité constante

DANS TOUTES LES PHARMACIES

FONDERIE DE CLOCHES DE BAGNOLET

ARMAND BLANCHET, Ingénieur des Arts et Manufactures

237, rue Saint-Martin, PARIS (3e). — Arch. 38.44

LE BEFFROI ELECTRIQUE
MISE EN VOLÉE
TINTEMENT — GLAS
ANGELUS AUTOMATIQUE

ACCORDS — REFONTE
POSE — RÉPARATION
MISE SUR BILLES
REMONTAGES

ÉTUDES ET DEVIS GRATUITS SUR DEMANDE

Très nombreuses et très anciennes références.

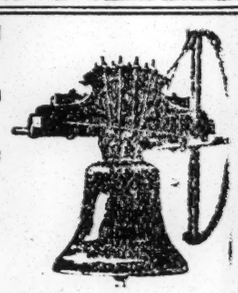

53e ANNÉE (6e SÉRIE) N° 48 28 NOVEMBRE 1935

L'AMI DU CLERGÉ

Paraît à Langres tous les Jeudis

Mgr F. PERRIOT
Protonotaire apostolique *ad instar participantium*
FONDATEUR

Mgr A. ROZIER
Prélat de la Maison de Sa Sainteté
Docteur en Théologie, Chanoine titulaire de Langres
DIRECTEUR

Déclaration nécessaire

En réponse aux questions qui nous sont posées touchant l'article du 7 novembre sur l'Action Française, — et après certains commentaires le tirant dans le sens d'adoucissements qui seraient apportés par le Saint-Siège à ses condamnations antérieures, toujours subsistantes,

Nous devons déclarer que ledit article exprime seulement une pensée personnelle, et qu'on ne doit nullement en inférer qu'un changement quelconque s'est déjà produit ou pourra se produire dans les dispositions prises par le Saint-Siège, et par l'Episcopat, à l'égard de l'Action Française.

A. R.

Causerie de l'AMI sur les "Revues"

SOMMAIRE

I. Histoire et géographie de l'Ethiopie. — II. Les religions et l'histoire religieuse dans son passé ; — le christianisme. — III. L'Italie aux confins de l'Ethiopie. — L'Ethiopie et la Société des Nations. — L'esclavage. — IV. Raisons pour lesquelles l'Italie a eu recours aux armes en Ethiopie. — V. Explication la plus profonde : la politique démographique de Mussolini. Il combat pour la fécondité du mariage, donc pour la natalité, mais il doit se préoccuper d'assurer l'existence des générations présentes et futures. — VI. Raisons de l'opposition de l'Angleterre. — VII. Attitude du Saint-Siège.

Tous les regards sont actuellement fixés sur l'Ethiopie ou Abyssinie ; on ne compte plus les ouvrages, les brochures, les articles publiés sur ce sujet [1]. A notre tour, nous voudrions réunir ici quelques renseignements et quelques réflexions sur l'Abyssinie et sur le conflit qui la met aux prises avec l'Italie mussolinienne.

I

Ni le nom d'Abyssinie ni celui d'Ethiopie n'ont eu au cours des âges de signification bien fixe, soit au point de vue territoire, soit au point de vue race, soit au point de vue nationalité et Etat politique. Et pourtant le pays est mentionné depuis la plus haute antiquité.

Dans la Sainte Ecriture, le nom d'*Ethiopie* a été employé par les Septante et plus tard dans la Vulgate, pour traduire l'hébreu *Chusch*, que nous écrivons aussi *Koush*, et qui correspond au pays des *Kaoushou* des inscriptions hiéroglyphiques. L'on sait que Chus, qui devait se prononcer *Kousch*, était le fils aîné de Cham et le père de Nemrod (Gen., x, 6-8). Le mot *Ethiopie*, qui n'est pas d'origine biblique, mais que les Septante ont emprunté aux Grecs pour désigner le pays de Kousch, veut dire « pays des visages brûlés ». Il a, au temps des Septante, une signification assez vague et s'étend à des régions et à des peuples de l'Asie autant que de l'Afrique.

Pour les géographes grecs et romains, ce mot prend une détermination plus restreinte. Alors que, pour la masse populaire et les poètes, il équivalait à peu près à « pays des nègres », les savants ne l'appliquent plus qu'à la région de l'Afrique orientale située au sud de l'Egypte. Mais à mesure que les explorateurs poussaient plus loin dans la direction du sud-africain, le terme Ethiopie prenait plus d'extension et s'étirait jusqu'à Zanzibar d'une part et jusqu'au Niger d'autre part. Toutes sortes de légendes circulaient sur les habitants de ces régions lointaines : pygmées en guerre avec les grues, hommes sans tête ou à tête d'animaux, satyres, onocentaures à corps d'âne et à tête d'homme, caméléopards dont le souffle seul suffisait à donner la mort, etc. Toutes ces légendes, auxquelles succéda, au Moyen-Age, celle du Prêtre Jean, se perpétuèrent jusqu'à l'époque moderne. Il n'en reste rien aujourd'hui et l'Ethiopie a pris sa place précise dans la carte du monde.

[1] Nous ne signalerons ici que quelques-uns des plus importants : dans la *Revue des Deux Mondes*, une belle étude d'André Chaumeix, de l'Académie française : *L'Europe et le Drame éthiopien* (15 octobre 1935) ; — dans la *Revue de Paris*, le 15 août, sous une signature anonyme de trois étoiles : *La Question italo-abyssine* ; le 1er septembre, Roland de Marès donne *La Question éthiopienne* ; le 15 septembre, Marcel Griaule, particulièrement compétent, publie : *Campagne en Abyssinie* ? — dans les *Etudes*, très belle étude du P. Jalabert dans le n° du 5 juin, et une autre d'un caractère tout différent dans le n° du 5 septembre, sur la *Guerre coloniale et la Théologie catholique*, par le P. Yves de la Brière.

Dans la *Civiltà cattolica* du 19 octobre a paru, sans signature, un abrégé fort précis de l'histoire religieuse de l'Ethiopie à travers les siècles.

Citons enfin, dans un Recueil tout nouveau, mais bien rédigé et documenté, intitulé *Univers* et publié à Lille (11, rue des Frères-Vaillant) sous la direction de M. Joseph Folliet, un *Essai sur le conflit italo éthiopien, ses causes et ses effets, ses répercussions internationales*, par Paul Catrice. Ce dernier travail est accompagné d'une bibliographie sur le sujet et de citations instructives extraites de divers recueils et documents. Il a paru le 15 août et il a eu une suite dans le n° de l'*Univers* du 25 septembre.

Pour ce qui est du mot *Abyssinie,* que les Abyssins n'emploient pas officiellement, les uns le font venir du mot arabe *habesche,* qui veut dire « confusion, mélange de peuples. » avec une nuance de mépris ; les autres le dérivent de *Habaschat,* nom d'une peuplade arabe, originaire du Yémen, qui aurait colonisé l'Ethiopie du nord, à une date inconnue. Cette étymologie est retenue par l'Encyclopédie italienne (tome I, p. 79, et tome XIV, p. 471). De fait, le noyau principal et originaire des peuples éthiopiens est d'origine sémitique, tandis que le reste de la population est *chamitique.* On peut faire remonter cette conquête du haut-plateau abyssin par les Arabes au XIIIe siècle avant notre ère. Les *Habashat,* tribu conquérante, auraient fondé alors le royaume d'Aksum. Selon la légende éthiopienne, la reine de Saba, qui visita Salomon, aurait été une reine d'Aksum ; elle aurait eu de Salomon un fils, nommé Menilek, qui aurait régné de 962 à 930 av. J.-C. et aurait fondé la dynastie des Salomonides, qui dure encore !

Ce qui est sûr, c'est que la langue prédominante en Abyssinie est une langue sémitique et que la race supérieure de la région est de type sémitique. Les Ethiopiens ont une langue morte, littéraire, le *ghéez,* et cette langue a évolué en trois dialectes principaux : le dialecte *amharique* ou langue de l'Amhara au nord, parlée dans les provinces de Choa, Godjam, Amhara, etc., — le dialecte *tigrè,* le plus voisin de l'antique *ghéez,* parlé dans la région érythréenne et dans le Samhar, — enfin le dialecte *tigrin,* parlé dans le Tigré, région d'Adoua et de Makallé. C'est le premier de ces dialectes qui est la langue officielle. Mais sous la domination des Sémites abyssins se trouvent une multitude de peuplades de type kouschite ou nilotique, qui ont chacune son dialecte particulier. Il n'y a donc ni unité de langue ni unité de race en Ethiopie.

L'empire éthiopien actuel est un immense territoire évalué à 1.240 000 km² environ. Sa population n'a jamais été recensée ; les évaluations varient entre 6 et 12 millions d'habitants ; il est probable qu'elle est voisine de 10 millions. C'est le fameux empereur Ménélik II, — successeur très lointain du Ménilek ou Ménélik Ier, fils de Salomon, — qui a donné à l'Ethiopie sa plus grande extension vers le sud. Brave, intelligent, d'esprit ouvert et assimilateur, Ménélik, allié d'abord aux Italiens, puis leur adversaire et le vainqueur d'Adoua, réussit à conquérir toutes les provinces du sud, Harrar, Ogaden, Aroussi, Kaffa, Djimma. Il réduisit à l'obéissance tous les « ras » ou rois particuliers et prit le nom de *négous néghesti,* (roi des rois, lion de Juda), et entreprit de faire entrer son empire dans le circuit de la civilisation occidentale européenne. C'est lui qui autorisa la construction par la France du chemin de fer d'Addis Abeba à Djibouti, sur la mer Rouge.

Ses dernières années furent attristées par des intrigues de palais. Son fils chéri, le ras Makonnen, vainqueur d'Adoua, était mort ; il laissait un fils, le ras Taffari, qu'une marâtre, l'impératrice Taïtou, réussit à faire écarter du trône. A la mort de Ménélik II, en 1913, le petit-fils de Taïtou, qui se nommait Lidj Eyassou, fils du ras Mikhaël, prit le pouvoir. Mais poussé par son père, qui était musulman, il eut le tort d'embrasser la religion de Mahomet. Un soulèvement se produisit en 1916, au profit de la descendance de Ménélik. Lidj Eyassou fut renversé. Une sœur du ras Makonnen, Zaoditou, fut proclamée impératrice, pendant que son neveu, le ras Taffari, prenait le titre de régent d'Ethiopie et de ras du Harrar. Ce dernier lutta victorieusement contre le ras Mikhaël et l'ex-négus Lidj Eyassou pendant cinq ans. La bataille de Sagala fut décisive. L'ex-négus fut pris et interné à Fitihé. Enfin, sans détrôner sa tante, l'impératrice Zaoditou, le ras Taffari prit, le 7 octobre 1928, le titre de *négus* (prononcez : *négous).* Il changea son nom pour celui qu'il porte actuellement : Hailé-Sélassié.

Ce petit-fils de Ménélik II paraît avoir hérité de son intelligence autoritaire, de sa bravoure et de son génie organisateur. Il entend bien moderniser son pays. Il voudrait imiter l'œuvre de Mustapha-Kemal en Turquie, de Riza Pahlavi en Perse, du roi Fouad en Egypte. Il a reçu son éducation, après la mort de son père, par les soins de Mgr Jarosseau, capucin, vicaire apostolique des Gallas. Il en a gardé une grande sympathie pour le catholicisme. Très jaloux de l'indépendance de son pays, il voudrait le doter de tout ce qu'il y a de bon dans la civilisation moderne.

Essayons maintenant de nous faire une idée de l'aspect physique de l'empire qu'il gouverne. Prenons une carte d'Afrique. L'Ethiopie se trouve entre la mer Rouge et le golfe d'Aden d'une part, et la vallée du Nil d'autre part. On a pu l'appeler « le château d'eau » de l'Afrique septentrionale. Elle n'a plus d'accès direct à la mer depuis que les Italiens occupent l'Erythrée au nord-est et une part de la Somalie au sud-est, — les Français, la Côte des Somalis, autour de Djibouti, — et les Anglais la partie nord-est de la Somalie. L'Ethiopie a la forme d'un vaste triangle, dont la pointe serait au nord et la base au sud. Elle est constituée par deux régions assez différentes. Au nord et au centre, de hauts plateaux, dont l'altitude varie entre 1.000 m. et 2.400 m., sont traversés par des chaînes de montagne atteignant de très hautes cotes [1]. Dans le sud-est, région galla-somalie, les plateaux sont moins élevés qu'au centre et au nord, et s'inclinent en pente relativement douce jusqu'aux plaines du littoral du golfe d'Aden et de l'Océan indien.

Il suit de là que l'accès de l'Ethiopie est défendu, au nord, par la hauteur de ses montagnes

[1] Les pics dépassant 4.000 m. ne manquent pas. Les plus hauts sommets sont le Ras Dajan, entre Adoua et Gondar, qui a 4 620 m. ; le Ras Kollo, 4.300 m. ; le Ras Agsiospatra, 4.150 m.

et la difficulté de ses routes, et au sud par la dureté du climat équatorial. L'empire éthiopien, situé en effet sous la latitude de notre Sénégal et de notre Soudan, doit à son altitude, sur une grande partie de son territoire, de jouir du climat des régions tempérées, voire de connaître les froids des hautes montagnes alpestres. Mais hors de la région montagneuse il présente des plaines insalubres, où règne en maître le soleil implacable de l'Equateur.

Au point de vue végétation, on distingue surtout trois zones : jusqu'à 1.800 mètres d'altitude, c'est la *kolla,* très chaude, très humide, avec une végétation exubérante et des forêts de bambous et de tamarins, — de 1.800 à 2.400 m., la *voïna-déga* offre la végétation méditerranéenne, olivier, vigne et maïs, avec la végétation des pays chauds, caféier et tabac, — au-dessus de 2.400 m., la *déga* nourrit de nombreux troupeaux et rappelle sous beaucoup de rapports notre région alpestre ; elle est très salubre, mais froide et soumise régulièrement à des gelées nocturnes.

Sur toute l'étendue de l'empire, les pluies, apportées de l'Océan indien par les vents de l'Est et du Sud Est, et provoquées par le vaste appareil de condensation des montagnes, sont très abondantes. Il n'y a que deux saisons : la saison des pluies, qui correspond à notre printemps et à notre été, et la saison sèche qui s'étend approximativement de la fin de septembre au mois d'avril. Cependant, sur les plateaux du sud, les pluies tombent en février-mars et en juillet-septembre. Le pays est donc très arrosé, surtout au centre et au nord. De nombreux torrents, le plus souvent à sec, se forment à l'époque des pluies et roulent alors des eaux tumultueuses. Certaines rivières temporaires, telles que l'Aouache, ne vont nulle part et se perdent dans le désert. Mais il existe, dans la région montagneuse, des cours d'eau permanents, dont quelques-uns s'écoulent vers le Nil, tandis que les autres se jettent en des lacs sans issue ou mers intérieures (lacs Rodolphe, Stéphanie, etc.).

Ce qui fait que les Anglais attachent une si grande importance à tout ce qui se passe en Ethiopie, c'est que des deux branches principales qui forment le Nil, la moins importante au point de vue débit, mais la plus riche au point de vue alluvion, vient des montagnes abyssines. Le Nil bleu prend sa source au lac Tana, à 1.750 m. d'altitude, dans la région qui est au sud de Gondar. C'est le Nil bleu qui apporte chaque année en Egypte le sable fertilisateur. Un barrage qui le détournerait aurait pour résultat de ruiner l'Egypte. Dans un article très judicieux de *Commonweal,* du 20 septembre 1935, le juge américain Pierre Crabitès, qui a très longtemps séjourné en Egypte, a fait remarquer que l'Angleterre, en se présentant comme la gardienne des intérêts égyptiens et soudanais en face des ambitions italiennes, empêche que la cause abyssine apparaisse aux Egyptiens et aux populations noires d'Afrique comme devant fournir une base aux haines de couleur. Certains esprits craignaient en effet que la guerre italo-abyssine cristallisât les oppositions des populations coloniales contre les Européens en général. Il n'en sera rien, affirme M. Crabitès, pour cette raison simple que les colonies anglaises ne peuvent, en Egypte et au Soudan, éviter une catastrophe qu'en s'appuyant sur l'Angleterre contre les triomphes éventuels de l'Italie en Ethiopie.

II

Après cet aperçu très général de la géographie et de l'histoire de l'Abyssinie, disons un mot des religions diverses qui s'y partagent les populations.

Un ancien gouverneur italien, Corrado Zoli, qui a publié en 1930 un livre intitulé *Chroniques éthiopiennes* (Rome), estimait à 2.100.000 le nombre des Abyssins ou Ethiopiens proprement dits, — 2.350.000 Gallas, — 450.000 Somalis, — 200.000 Sidamas, — 50.000 Dancalis, — 850.000 nègres, ou négroïdes. Cela ne nous donne que 6 millions d'habitants en tout. Si l'on admet 10 millions, il faudrait enfler ces chiffres dans des proportions à peu près égales.

Selon le même auteur, on compterait en Ethiopie 2.625.000 chrétiens de religion copte-schismatique (Abyssins et partie des Gallas), — 2.250.000 musulmans (partie des Gallas, Somalis, Dancalis et autres), — 1.100.000 païens, — seulement 11.000 catholiques et 14.000 appartenant à d'autres religions. On estime en outre à 50.000 le nombre des Juifs, appelés *Falascias.*

La religion chrétienne est donc la religion de la race dominante. Le christianisme a été introduit en Ethiopie, entre 330 et 340, par S. Frumentius. Ce héros de notre foi avait été envoyé par S. Athanase pour prêcher l'Evangile au royaume d'Aksum. Il fut le premier évêque de cette ville et y mourut en 360, à l'âge d'environ 60 ans [1]. Il est honoré dans l'Eglise au 27 octobre. Les chrétiens d'Ethiopie lui élevèrent un sanctuaire à quatre lieues d'Aksum, en un lieu appelé Maiguaguà, c'est-à-dire « confluent », et qui prit de son nom à lui la nouvelle appellation de *Fremona.*

L'Eglise abyssine demeura catholique aussi longtemps que celle d'Alexandrie le fut. C'était à

[1] D'autres auteurs, s'inspirant de Rufin (dans Migne, *Patrologie latine,* xxv, p. 478 et suiv.), donnent les précisions suivantes sur l'activité de ce premier apôtre de l'Abyssinie. Frumentius, que les Abyssins ont surnommé Abba Salâmâ, était de Tyr. Avec son jeune frère Adesius, il aurait été entraîné par un de ses parents, nommé Meropius, navigateur tyrien, en un voyage vers le sud de l'Afrique. Meropius aurait été tué et les deux jeunes gens seraient tombés aux mains du roi d'Aksum et ils auraient travaillé à répandre le christianisme qui avait déjà fait dans le pays des conquêtes isolées et éparses. Ils auraient ainsi converti le fils du roi. Lorsque ce dernier monta sur le trône, Adesius put revenir à Tyr, où il devint prêtre, tandis que Frumentius allait conter ses exploits apostoliques à S. Athanase. Celui-ci le sacra évêque en 328 et le renvoya à Aksum où il aurait travaillé jusqu'en 383, date de sa mort, à l'expansion de l'Evangile.

Alexandrie que les chrétiens d'Aksum allaient demander, à chaque changement d'évêque, leur premier pasteur ou *Abouna*. Le monachisme se répandit aussi à partir du v^e^ siècle. Les premiers moines sont connus, en Abyssinie, sous le nom des « neuf saints ». Ils venaient de « Roum », c'est-à-dire de l'empire romain de Byzance. Les monastères se divisèrent dans la suite en deux branches qui existent encore : les Tekle-Haimanot (XIII^e^ s.), et les Eustatiens (XIV^e^ s.). Les premiers ont un supérieur général qui est l'abbé de Debra Libanos, les seconds n'ont pas de général.

Parmi les souverains d'Abyssinie, il en est un qui est associé à la gloire de S. Frumentius et dont la fête est célébrée le même jour que la sienne : c'est S. Elesban. Il se nommait Caleb et fut surnommé El-Ezbaan ou « le Victorieux », d'où son nom français d'Elesban. Il régna de 510 à 550 et fut le grand protecteur des chrétiens. Sur ses vieux jours, il renonça spontanément à la couronne en faveur de son fils Ghebra Maskal, et se retira dans la solitude où il mourut en 570. Ce fut l'une des plus belles périodes de la domination éthiopienne. Elle s'étendait sur les deux rives de la Mer Rouge et l'Arabie lui était en grande partie soumise.

Ce fut au cours du VII^e^ s. que l'Abyssinie tomba dans le schisme monophysite. On sait que l'hérésie monophysite, dont Eutychès était le père, se répandit à travers de longues et violentes querelles, dans un grand nombre d'églises orientales. Elle fut introduite notamment en Egypte par le patriarche Dioscure. Elle mit assez longtemps à s'imposer. Finalement, les Monophysites égyptiens furent désignés sous le nom de Coptes. Entre les Coptes et les Egyptiens restés fidèles à l'orthodoxie, une lutte atroce se poursuivait. Les orthodoxes cherchaient naturellement leur point d'appui à Byzance; ce fut par haine de Byzance que les Coptes firent appel aux Arabes, en 638. Les Arabes, que Mahomet venait de doter d'une religion nouvelle, entrèrent en Egypte sous la conduite d'Amrou. Ils y furent reçus en libérateurs. Le patriarche copte, Benjamin, se fit reconnaître par eux comme l'unique patriarche des chrétiens d'Egypte. Les musulmans supprimèrent le patriarcat catholique d'Alexandrie. Benjamin établit son siège au Caire et gouverna sous la tutelle arabe.

On comprend, dans ces conditions, comment l'Eglise abyssine fut amenée au schisme. A la première vacance qui se produisit sur le siège d'Aksum, à la suite des événements que nous venons de résumer, les ambassadeurs éthiopiens qui vinrent chercher un nouvel *Abuna* furent contraints d'aller au Caire. Le patriarche copte restait seul maître du terrain. Il leur donna comme évêque un moine monophysite nommé Abba Kierlos (Cyrillos). Ce fut le premier évêque schismatique d'Abyssinie. Depuis ce temps le christianisme abyssin, coupé de tout rapport avec la grande Eglise, tomba dans l'ignorance, la routine rituelle, la corruption doctrinale et même morale. Les Coptes avaient sollicité l'appui de l'Islam; ils en subirent le joug. Dans le temps de leurs grandes ambitions conquérantes, les Musulmans usèrent de leur influence sur le patriarche copte pour faire désigner comme évêques d'Aksum des hommes favorables à leurs projets de conquête jusqu'en Ethiopie. L'Islam, par son extension en Afrique, encercla l'Ethiopie de toutes parts, l'isola complètement du reste de l'Eglise chrétienne et de la civilisation issue de l'Evangile.

L'Eglise abyssine, déjà réduite à un pur formalisme liturgique, privée de toute vie intérieure et mystique, tomba peu à peu dans des pratiques plus ou moins superstitieuses. Les évêques et les moines donnèrent les premiers l'exemple de la déchéance dogmatique et du laisser-aller dans les mœurs.

L'Ethiopie est un exemple frappant des conséquences déplorables du schisme et de l'hérésie au sein d'un peuple chrétien. Supérieur aux autres peuples d'Afrique, grâce au peu qui lui reste de christianisme, le peuple abyssin est très au dessous de tous les autres peuples où le ferment évangélique a été appelé à agir.

Il vint pourtant un jour où ce qui avait été la cause du mal sembla pouvoir devenir celle d'une véritable résurrection. On vient de voir que les Abyssins avaient été entraînés au schisme par les Coptes alliés aux Musulmans. La crainte du joug islamique tenait en éveil les négus éthiopiens; ils essayaient de reprendre contact avec l'Occident catholique, pour se défendre contre la menace arabe. Entre 1177 et 1607, on ne compte pas moins d'une dizaine de tentatives de cette sorte. Baronius faisait remonter au pape Alexandre III, en 1177, la concession de l'église et du couvent de San-Stefano-dei Mori, derrière l'abside de Saint-Pierre du Vatican, aux moines et pèlerins d'Ethiopie; Assemani prétend toutefois que cette concession fut faite seulement par le pape Eugène IV, à la suite du Concile de Florence, terminé en 1445. De toutes ces tentatives abyssines, une seule eut un résultat positif. Elle eut lieu sous Paul III, au XVI^e^ siècle. Les musulmans d'Adel (Somalie actuelle), conduits par le féroce émir Mahomet, surnommé Gragne, c'est-à-dire « le Gaucher », vizir du sultan de Zeila (sud de Djibouti), avaient envahi toute l'Abyssinie, de 1527 à 1535, la mettant à feu et à sang, pillant et brûlant les églises et les monastères, massacrant ou réduisant en esclavage une grande partie de la population. C'est alors que fut détruite en partie la ville sainte d'Aksum, ainsi que les couvents qui l'entouraient. Le négus d'alors, Lebena-Denghel, avait envoyé une demande de secours à Rome et au Portugal, en 1526; il n'avait pas eu de réponse. Il appela de nouveau à l'aide en 1536; dans sa détresse, il promettait de se soumettre, lui et ses Etats, au Saint-Siège, de rompre avec l'Eglise copte d'E-

gypte, et demandait un patriarche au pape. En attendant le retour de son ambassade, l'infortuné négus s'était réfugié dans la forteresse inexpugnable de Debra-Damo, dans le Tigré. C'est là qu'il mourut en 1540. Il eut pour successeur un tout jeune fils, nommé Glaodios (Claude), sous la tutelle de sa mère Sebela-Uanghel.

Et voici que le secours attendu arriva.

En 1541, une flotte portugaise, commandée par le gouverneur des Indes, Don Etienne de Gama, fils dn célèbre Vasco de Gama, vint aborder à Massaouah. Le 9 juillet, Don Christophe de Gama, frère cadet d'Etienne, débarquait avec 400 hommes et 8 canons. Cette petite armée portugaise rallia les forces abyssines et osa affronter l'armée très supérieure en nombre du terrible Gragne. Et elle réussit à tenir la campagne, remportant même quelques avantages. Pourtant, à la suite d'une bataille malheureuse, le 28 août 1542, don Christophe tombé dans une embuscade fut fait prisonnier et conduit devant Gragne. Celui-ci, mis en rage par la fierté et l'héroïsme chrétien du brave soldat, se jeta sur lui et le tua de sa main.

Il ne restait que 160 Portugais. Ils ne s'abandonnèrent pas. Aidés par les milices abyssines, ils affrontèrent de nouveau les Musulmans et furent assez heureux pour venger la mort de leur chef. Vers la fin de 1542, ils remportèrent une brillante victoire sur les troupes de Gragne, qui fut tué dans la mêlée. L'Ethiopie était sauvée.

Le négus Glaodios se montra reconnaissant. Par l'intermédiaire du roi de Portugal, Jean III, il demanda un patriarche au pape. Jean III avait déjà obtenu du Saint-Siège des missionnaires jésuites pour les Indes ; François Xavier avait été le premier à partir pour les terres lointaines. Il s'adressa de nouveau à la Compagnie de Jésus. S. Ignace était hostile aux grandeurs et aux dignités ecclésiastiques pour les siens. Mais il s'agissait ici de dangers à courir plus que de richesses à gagner ; il accepta l'offre qui lui était faite. Le pape Jules III nomma patriarche d'Ethiopie le P. Nunez Barreto, avec deux évêques coadjuteurs ayant droit de succession, les Pères André Oviedo et Melchior Carnero. Mais seul le P. Oviedo put atteindre l'Ethiopie, avec cinq missionnaires. Il établit son siège à Fremona, où habitaient les descendants des soldats portugais, vainqueurs des musulmans. C'était en 1557. Le temps avait passé. Oviedo trouva les Abyssins revenus de leurs frayeurs. Il eut à souffrir de grandes oppositions de la part du clergé schismatique. Le négus ne tint pas sa promesse de se faire catholique. Oviedo mourut à Fremona, en 1577. Ses missionnaires continuèrent péniblement sa tâche et moururent sur la brèche. Le dernier d'entre eux, le P. Francesco Lopez, mourait de vieillesse et d'épuisement en 1597. Aucun renfort n'était venu d'Europe.

Tout était à reprendre par la base. Ce fut le P. Pedro Paez qui releva la mission abyssine en détresse. Il est considéré comme le plus grand des missionnaires catholiques en ces contrées. « Tous les voyageurs, écrit le missionnaire lazariste Sapeto, de Bruce à Lefebvre, protestants ou catholiques, sont d'accord pour élever aux nues cet homme incomparable, qui a opéré, à lui seul, la conversion de presque toute l'Ethiopie. La grande Compagnie de Jésus compte peu d'hommes qui aient surpassé le P. Paez dans les vertus apostoliques [1]. »

Pedro Paez était d'origine espagnole, né en 1564 à Olmeda, au diocèse de Tolède. Devenu jésuite en 1582, on l'avait destiné aux missions. Au cours d'un premier voyage de Goa vers l'Abyssinie, qui attendait du secours au point de vue religieux, il était tombé aux mains des Turcs. Délivré en 1596, après 7 ans de captivité, il essaya d'atteindre l'Abyssinie et il y parvint en 1603. Il devait y travailler pendant 19 ans, de la manière la plus heureuse. C'est lui, et non Bruce, qui fut le premier Européen à découvrir les sources du Nil bleu. Intelligent, grave, profondément religieux, entreprenant, distingué, travailleur infatigable, il exerça un ascendant énorme sur les milieux intelligents de l'Ethiopie, composa en dialecte amharique des ouvrages sur les erreurs de l'Eglise schismatique abyssine. On a de lui aussi un ouvrage latin intitulé : *Relatio de origine Nili* (1618) et des *Historiæ Æthiopicæ*. Il mourut le 20 mai 1622, à Gorgorra.

Il avait eu le bonheur de convertir successivement trois négus. Le dernier était l'empereur Socinios (Seltan-Sagad), dont le frère, le ras Sela-Cristos, fut l'un des plus ardents champions de la foi catholique. Des conversions sans nombre avaient été opérées de même dans le clergé, parmi les moines et dans le peuple. De la sorte, la réunion de l'Abyssinie à l'Eglise catholique devint possible. Elle fut opérée très solennellement, le 11 février 1626, à l'arrivée du patriarche Alphonse Mendez, envoyé par le pape Urbain VIII. Alors sembla s'ouvrir pour l'Ethiopie une ère nouvelle. Sous l'influx du catholicisme, la nation abyssine devait se mettre au niveau des autres nations chrétiennes et s'y maintenir jusqu'à nos jours... Il n'en fut rien !

Socinios avait compris l'importance mondiale de l'Eglise catholique, tant au point de vue de la religion qu'au point de vue de la civilisation. Ses successeurs ne la comprirent plus. Les missionnaires jésuites avaient été en Ethiopie non seulement des apôtres de la foi catholique, mais encore des pionniers du progrès matériel, se faisant médecins, infirmiers, architectes, sculpteurs de pierre, maçons, charpentiers et forgerons, pour construire des églises, des citernes, des ponts, des maisons à l'européenne. Ils avaient en outre créé des séminaires, ouvert des écoles, composé des livres pour l'instruction religieuse et profane.

En 1630, était arrivé le P. Apollinaire d'Almeida, consacré évêque coadjuteur du patriarche Mendez, avec future succession, et porteur de lettres du

[1] Cité par Coulbeaux *Histoire politique et religieuse de l'Abyssinie*, Paris, Geuthner, 1929, t. II, p. 189.

pape Urbain VIII étendant le jubilé de 1625 à tout l'empire abyssin. Le jubilé fut en effet célébré magnifiquement, surtout à la résidence impériale de Dancaz. Le patriarche et le coadjuteur visitèrent ensuite les églises du pays entier, distribuant la confirmation et enregistrant de nombreuses conversions [1].

Malheureusement, l'opposition monophysite n'avait pas désarmé. Elle trouvait un point d'appui dans le propre fils du négus Socinios. Ce prince, nommé Fasiladas, réussit à faire sur l'esprit de son père une pression telle que, sur la fin de 1631, l'empereur publia un édit autorisant le retour à « la foi alexandrine ». Socinios se repentit de cette concession, mais trop tard. Il ne lui fut plus possible de résister au parti du schisme. Il mourut en 1632, en confirmant sa profession de foi catholique.

A peine arrivé au trône, Fasiladas promulgua le retour de tout l'empire à l'hérésie alexandrine et intima au patriarche et aux missionnaires catholiques l'ordre de quitter l'Ethiopie. Tous les catholiques furent éloignés de la cour et des emplois. L'oncle du nouveau négus, Sela-Cristos, fut tenu à l'écart dans le Siémen. Une persécution féroce fut déchaînée contre la religion catholique. Le sénateur Tino, dépouillé de tous ses biens et dignités, fut, pour sa constance dans la foi, condamné à mort et lapidé. Il y eut un grand nombre d'autres confesseurs de la foi, soit dans la noblesse, soit dans le peuple, soit enfin dans le clergé indigène.

Les missionnaires jésuites, retirés à Fremona, décidèrent de se diviser en deux groupes. Le patriarche et 10 missionnaires partirent pour les Indes et, après un voyage marqué de nombreuses péripéties, ils arrivèrent à Goa en 1635. L'évêque auxiliaire, d'Almeida, et six Pères demeurèrent en Ethiopie, se dérobant comme ils le pouvaient aux poursuites des persécuteurs. Tous finirent par être pris et livrés au supplice, à des dates diverses, entre le 25 avril 1635 et le 12 avril 1640 [2]. Toutes les églises et maisons des missionnaires furent détruites et pillées par la fureur des schismatiques. La riche bibliothèque de leur résidence, qui avait été celle de l'illustre théologien François Suarez, fut anéantie. Deux missionnaires capucins qui essayèrent de pénétrer dans ce même temps en Ethiopie, les Pères Agantangelo et Cassiano, furent arrêtés dès leur arrivée et lapidés le 7 août 1638 [3].

Le féroce Fasiladas demeura figé dans sa haine contre le catholicisme. Il fit exécuter, en 1652, son propre oncle, Séla-Cristos, resté invincible dans sa foi, ainsi que le prêtre indigène Bernard Nogueira, dernier successeur des missionnaires. Il ne restait plus personne pour prêcher la vraie foi, quand le jésuite allemand Crépieux, linguiste éminent, réussit en 1656 à pénétrer en Ethiopie, venant de Goa, sous le déguisement d'un médecin arménien. Il put atteindre la ville de Gondar, où Fasiladas avait établi sa résidence. Il y travailla pendant six ans, parmi de perpétuels dangers, et mourut en 1662 d'épuisement. On n'avait eu de lui que trois lettres, dans l'intervalle. Après lui, ce fut le silence de la tombe.

La cause profonde de cette violente réaction contre le catholicisme était surtout la corruption des mœurs, chez les grands, chez les moines abyssins et dans le peuple même. On a pu toutefois incriminer certaines mesures prématurées du patriarche Mendez. Il avait imposé le célibat aux nouveaux ordonnés, interdit la communion sous les deux espèces, transféré le jeûne du mercredi au samedi et voulu introduire le calendrier et le rite latins. Ce faisant, il heurtait de respectables traditions et violait l'esprit des prescriptions de S. Ignace lui-même. Mendez commit de la sorte une grave imprudence. Mais, au fond, ces griefs ne furent qu'un prétexte pour les schismatiques pour soulever contre les missionnaires la haine des Ethiopiens restés rebelles à la vraie foi.

Le missionnaire lazariste Coulbeaux, qui a vécu 30 ans en Abyssinie, de 1870 à 1900, et qui a écrit un très bel ouvrage sur l'histoire de l'Abyssinie, conclut en ces termes :

« Certainement le schisme a toujours été et sera toujours sectaire et même cruel, se comportant toujours comme l'ennemi juré et irréconciliable de l'Eglise catholique, qui fut pourtant son berceau. Mais quiconque connaît l'Abyssinie, la licence de ses mœurs, le peu d'estime dans laquelle est tenu le mariage chrétien, l'existence du concubinage devenu légal, voit clairement un aspect de la question passé sous silence par les historiens non avisés. La plus forte raison qui se dressa contre le catholicisme fut plus morale que dogmatique. »

Et après avoir fait allusion à la vie dissolue des grands et du peuple, aussi bien qu'aux excès de Fasiladas, il ajoute : « Il est clair que la morale évangélique et la sévérité des lois catholiques sur un tel point ne pouvaient s'accorder avec les tendances d'une nation habituée au laxisme dégradant que leur permettait l'Eglise copte. »

Tous les efforts faits par les missionnaires pour entrer en Ethiopie, jusqu'à la fin du XVIIIe siècle, échouèrent misérablement ou, pour mieux dire, glorieusement, car ils aboutirent régulièrement au martyre.

Ce ne fut qu'au cours du XIXe siècle, à la suite des voyages d'exploration des deux d'Abbadie et du lazariste Giuseppe Sapeto, que les missions catholiques purent reprendre pied en Ethiopie, avec le lazariste Justin de Jacobis en 1839, le capucin Guillaume Massaia en 1844. Les Lazaristes

[1] On estime à 500.000 le nombre des Abyssins réconciliés avec l'Eglise catholique par le P. Paez et ses collaborateurs ou successeurs, jusqu'à 1630. Et pourtant, en 1630, on ne comptait, outre les deux prélats, que 18 Pères et un seul frère lai.

[2] Parmi eux, le cas du P. Bruni fut particulièrement remarquable, car il subit deux fois le martyre. La première fois, il fut traversé de coups de lances et laissé pour mort ; mais, recueilli par des catholiques, il guérit de ses blessures. Il fut empalé cinq ans plus tard, en même temps que le P. Cardeira.

[3] Ils ont été béatifiés par Pie X en 1905.

ont reçu pour champ d'action l'Abyssinie proprement dite, et les Capucins le pays des Gallas. Plus récemment, les Pères de la Consolata, de Turin, ont entrepris l'évangélisation du Kaffa, et les Capucins celle de la Somalie.

Malgré tout, le catholicisme n'a pu progresser que très lentement ; il demeure une minorité infime. Le schisme monophysite ou copte reste la religion de la race dominante. Il a maintenu l'Abyssinie dans une ignorance religieuse, une décadence morale dont les plaies effarantes de l'esclavage et de la polygamie, à peine dissimulées, ne sont que des preuves trop claires.

On tirera de là tout de suite un motif de plus de s'étonner de l'admission trop à la légère de l'Ethiopie à la Société des Nations. Partagée entre un christianisme bâtard et l'Islam, l'Ethiopie est encore bien loin du stade de civilisation que tout homme sensé peut désirer pour elle.

II.

Nous avons écrit tout à l'heure les noms des deux d'Abbadie et du P. Giuseppe Sapeto. Ils furent, tous ensemble, les premiers grands explorateurs modernes de l'Ethiopie [1]. C'est surtout par eux que l'Ethiophie a été scientifiquement connue.

Et ce fut le P. Sapeto qui ouvrit la voie aux établissements italiens d'Erythrée. Il réussit en effet, après de longs voyages en Dancalie et Somalie, à acheter une escale dans la baie d'Assab, pour la compagnie de navigation Rubattino, en 1869. L'Italie occupa Assab en 1882, et Massaouah en 1885. Ce furent ses premières acquisitions dans le pays.

A cette époque, l'Ethiopie reconnaissait la haute autorité du négus Johannès, ancien ras du Tigré, resté vainqueur des ras du Choa (Ménélik) et d'Amhara.

A peine installés à Massaouah, les Italiens prétendirent imposer leur protectorat à l'Ethiopie. Mais Johannès les battit à Dogali, en 1887.

Deux ans plus tard, le négus était tué dans une bataille contre les mahdistes du Soudan.

C'est alors que le ras *salomonique* (c'est-à-dire prétendant à la descendance de Salomon et de la reine de Saba, Makeda) du Choa, Ménélik, rechercha l'alliance des Italiens pour s'emparer du suprême pouvoir. Il y réussit grâce à leur appui et prit le nom de Ménélik II. Mais quand il fallut régler les comptes de l'opération avec les Italiens, les dissentiments commencèrent. Ménélik avait signé le traité d'Ucciali, en sept. 1889. S'appuyant sur un article du traité, l'Italie voulut se poser en puissance protectrice. Repoussant toute idée de protectorat, Ménélik recourut aux armes. La campagne fut malheureuse pour les Italiens : battus une première fois en décembre 1895, à Amba-Alaghi, ils subirent une défaite irrémédiable à Adoua, le 1er mars 1896. La paix d'Addis-Abeba, signée le 26 octobre 1896, abolissait l'importun article 17 du traité d'Ucciali, et reconnaissait la totale indépendance de l'Ethiopie.

L'Italie, repoussée de ce côté, chercha des compensations par la voie diplomatique. Ménélik se montrait disposé à faire entrer son empire dans le cercle des nations civilisées. Il ouvrait le pays au commerce occidental. La France avait obtenu la concession de Djibouti, moyennant la construction d'un chemin de fer allant de la mer à la capitale éthiopienne. Les Anglais occupaient le Soudan. Entre les trois puissances intéressées en ces régions fut signée, le 14 décembre 1906, une convention anglo-franco italienne, par laquelle les trois gouvernements s'engageaient à respecter l'intégrité territoriale de l'Ethiopie et se partageaient le pays en zones de pénétration économique. Ménélik fut très peu satisfait de cette sorte de dépeçage : sans doute, on proclamait son indépendance, mais on avait l'air de disposer, sans son consentement, des pouvoirs d'échange de son empire. Mais les puissances européennes furent alors très occupées ailleurs et l'Ethiopie ne souffrit aucune atteinte à son indépendance.

Après la Grande Guerre, l'Italie estima que les Alliés n'avaient pas tenu envers elle les engagements qu'ils avaient contractés. Elle sortit des négociations de Paris aigrie et mécontente. Elle avait espéré de notre part la cession de Djibouti, et le refus de la France l'avait ulcérée. Elle nous garda rancune jusqu'au traité de Rome du 7 janvier 1935. Ce traité, on s'en souvient, accordait à l'Italie certaines rectifications de frontières en Erythrée [1].

Dans l'intervalle s'était produit un événement considérable : en 1923, l'Ethiopie était entrée à la Société des Nations. On peut dire que c'est ce fait qui domine le conflit actuel. Pourquoi le ras Taffari désira-t-il entrer dans l'enceinte de Genève ? Il est probable que cela faisait partie pour lui d'un système d'*occidentalisation*, si l'on peut employer ce terme barbare. Il mettait l'Assemblée de Genève au rang des institutions européennes comme l'auto ou l'avion. Il est très curieux de relire actuellement les débats qui eurent lieu à ce sujet.

Ecoutons d'abord les accents de l'Ethiopie, se présentant à Genève. La demande d'admission est datée du 12 août 1923. On y lisait les lignes que voici :

« Comme les Livres Saints en témoignent, depuis l'an 1500, depuis Salomon, nous luttons

[1] Sans doute, l'Ecossais Bruce avait retrouvé les sources du Nil Bleu, déjà découvertes par le P. Paez ; son voyage se place en 1772-1773. Les explorations des deux frères d'Abbadie, — des Français, nés à Dublin, — eurent lieu de 1837 à 1848. Le P. Sapeto était leur aumônier.

[1] Sur les accords de Rome, voir notre Causerie du 28 mars dernier, notamment ce qui concerne la demande de Djibouti par les négociateurs italiens à la Conférence de la paix, et surtout le désir de l'Italie de posséder le chemin de fer d'Addis-Abeba à Djibouti.

contre les païens qui nous environnent, ainsi que la carte de notre pays vous permet de le constater, pour la foi en Dieu, l'observation de ses lois, la sauvegarde de notre patrie et de notre religion... Cherchant des liens d'amitié, nous avons construit un chemin de fer, nous avons adhéré à la Convention de Bruxelles, nous faisons partie de l'Union postale universelle. Nous avons, avec les Puissances qui se sont associées pour fonder cette Société, signé des traités dont nous avons toujours tenu les engagements. Comme nous avons reçu l'Evangile du Christ en même temps que vous, nous aurions voulu réellement, malgré les difficultés qui nous entravent, mettre nos lois en concordance avec les vôtres. Nous avons confiance que tout ce que nous avons fait en sera la garantie et que vous nous en rendrez témoignage [1]. »

Autour de cette demande s'engagea, à la VIe Commission de l'Assemblée, une discussion extrêmement vive. L'Angleterre, représentée par M. Wood, repoussa nettement la demande éthiopienne. Le représentant de l'Australie appuya celui de l'Angleterre. Il était impossible, disaient-ils, d'admettre à la Société des Nations un peuple aussi arriéré que celui de l'Abyssinie. Le grief essentiel contre cette dernière était la pratique de l'esclavage. On invoquait sur ce point le rapport dressé en 1922 par lord Lugard sur l'esclavage en Ethiopie. La presse britannique, l'opinion, les Chambres anglaises s'exprimaient avec sévérité sur l'Etat abyssin. On peut donc dire que l'Angleterre, qui tire argument aujourd'hui de l'affiliation de l'Ethiopie à la Société des Nations, a tout fait, il y a 12 ans, pour s'opposer à cette affiliation et qu'elle a continué pendant des années à la considérer comme une véritable erreur.

Cette erreur, elle avait été commise principalement par l'Italie et la France. L'Italie avait pour porte-parole le comte de Bonin-Longare. Le gouvernement fasciste ne prévoyait pas alors les inconvénients graves qui résulteraient un jour de son intervention. Il est probable qu'il voulait alors se montrer beau joueur, pour contrecarrer l'influence française. Sachant la France favorable à l'admission, la France qui avait refusé Djibouti à l'Italie et qui pouvait nourrir des ambitions sur l'Ethiopie, l'Italie jugea adroit de prendre les devants, afin de pouvoir dire aux Ethiopiens : « Vous voyez bien que la France n'est pas seule à défendre vos intérêts. Je suis votre amie et marraine, à Genève autant, sinon plus que la France » :

Et voici l'analyse officielle du discours de l'envoyé italien :

« Le comte de Bonin-Longare considère que la demande de l'Ethiopie est un hommage rendu à la Société des Nations. Cet hommage a d'autant plus de prix qu'il vient d'une nation lointaine, qui s'est tenue jusqu'ici en marge des mouvements internationaux, mais qui, par l'admirable fermeté dont elle a su préserver, à travers les âges, sa foi religieuse et son caractère national, a conquis des titres de noblesse auxquels il convient de rendre ici la justice qui leur est due... La distance à laquelle se trouve ce pays, la difficulté des communications et la disette d'informations qui en résulte ont pu cependant imposer le devoir de s'enquérir de son régime social, surtout au point de vue de l'esclavage, ce fléau éternel du Continent noir. La Sous-Commission a, par conséquent, été reconnaissante au Gouvernement éthiopien d'avoir autorisé les hauts fonctionnaires qu'il avait chargés de présenter sa demande d'admission à fournir aussi des renseignements et des explications, qui nous ont été précieuses et dont plusieurs ont jeté une lumière favorable sur la situation.

Deux questions se posent à ce propos : dans quelle mesure la traite des esclaves existe-t-elle encore en Abyssinie et quelle est la condition des esclaves ?

Il résulte des renseignements fournis par la délégation éthiopienne et de ceux qui ont été puisés à d'autres sources (parmi lesquelles on doit signaler le rapport déposé par le Gouvernement français), que, en ce qui concerne la traite, elle est interdite formellement par les lois abyssines, qui prévoient même la peine capitale. Malgré cette sévérité, on signale encore des cas de traite, dans les provinces éloignées. Il faut cependant rendre hommage à la bonne volonté des princes qui se sont succédé sur le trône d'Ethiopie, depuis de longues années, en particulier au ras Taffari, l'héritier actuel du trône, prince à l'esprit large et ouvert à toutes les idées modernes, à l'éloge duquel on peut rappeler le décret de novembre 1918, qui renforce tous les édits antérieurs punissant sévèrement la traite des esclaves...

En ce qui concerne la condition des esclaves, l'adoucissement progressif des mœurs a amené un adoucissement dans leur situation, à ce point qu'on a pu parler non plus d'esclavage, mais de servage. Certes la distinction entre les serfs et les esclaves est assez subtile. Les prérogatives essentielles de l'homme libre sont de pouvoir disposer de sa personne, de pouvoir quitter son maître, à sa convenance personnelle, enfin de pouvoir profiter de son travail sous forme de salaire et de produits. Or, ces prérogatives ne sont pas assurées au serf abyssin.

Toutefois, ces constatations ne nous ont pas fait penser qu'il fallût opposer à la demande de l'Abyssinie une fin de non-recevoir, mais au contraire, sa demande d'admission étant une preuve évidente de sa bonne volonté, il nous a paru évident que nous devions l'encourager, en faisant droit à cette demande. Nous avons cru devoir et nous lui avons demandé une seule garantie, c'est-à-dire d'accepter les principes adoptés par les autres Etats, en matière d'esclavage, dans leur forme contractuelle la plus récente, savoir celle qui se trouve dans la Convention de St-Germain...

Reste la question du trafic des armes et des munitions. Contrairement aux observations du délégué portugais, moins il y aura d'armes en Abyssinie, moins la traite sera favorisée, car l'importation des armes permet aux traitants de venir à bout des peuplades robustes de l'intérieur de l'Afrique. Si d'ailleurs le commerce des armes était libre, une immense quantité de fusils passerait à travers l'Abyssinie, en Afrique centrale, et nous verrions recommencer entre ces populations les guerres sanglantes des temps passés. La troisième Commission cherche à désarmer l'Europe ; la sixième Commission ne doit pas commettre l'erreur d'armer l'Afrique centrale. »

[1] Collombet, *L'Ethiopie moderne et son avènement à la communauté internationale*, p. 235. — Cité par *Univers* du 15 août 1935.

En conclusion, le représentant italien recommandait vivement à la Commission d'adopter le rapport favorable à l'admission de l'Ethiopie.

Dans la même séance, M. Henry de Jouvenel, qui représentait la France, s'attacha à réfuter les objections du délégué australien. « Il peut être mauvais, dit-il, et dangereux de faire, dans la Société des Nations, des classifications qui rouvriraient la voie des préjugés de race, de caste, de couleur et de nation. L'une des tâches de la Société des Nations n'est elle pas précisément de les faire disparaître, dans la mesure du possible, et de réaliser l'égalité des nations ? Il reste donc à savoir quelles sont les intentions du Gouvernement éthiopien en ce qui concerne la répression de la traite des esclaves, d'une part, et la réforme du servage domestique, de l'autre. » Sur le premier point, M. de Jouvenel faisait état d'un édit du ras Taffari interdisant la traite, et d'un article du *Times,* du 15 août 1923, constatant la parfaite bonne volonté du ras. Sur le second, il avouait que le servage se rencontrait en d'autres régions africaines, notamment dans les colonies françaises et le Congo belge, et que les Gouvernements européens avaient bien à faire pour le faire disparaître. Au reste, ajoutait-il, « l'abolition du servage dans un des pays les plus importants de l'Europe, la Russie, ne remonte pas à un siècle. »

L'opposition faite par l'Angleterre et l'Australie ne put toutefois être levée que par l'obligation imposée à l'Ethiopie de se soumettre à trois conditions : 1° Promesse d'abolir l'esclavage ; 2° Promesse de supprimer le trafic des armes ; 3° Promesse de se tenir en étroites relations avec le Conseil de la Société des Nations.

Le Gouvernement abyssin accepta les trois conditions et sa demande fut agréée à l'unanimité par la sixième Commission, puis, le 28 septembre 1923, par l'Assemblée en séance plénière.

Il semble bien pourtant que quelque chose subsista des méfiances européennes à l'égard de cette nation-néophyte.

En effet, en 1925, l'Angleterre et l'Italie signaient un accord, en vertu duquel l'Italie s'engageait à soutenir les efforts de l'Angleterre pour obtenir le contrôle du lac Tana, où le Nil bleu prend sa source, afin d'éviter toute tentative de détournement des eaux de ce fleuve, capable de ruiner les plantations de coton du Soudan et de l'Egypte. De son côté l'Angleterre promettait d'appuyer le projet de chemin de fer italien assurant la pénétration italienne dans la région du Tigré. Le négus, se rappelant les objections de son grand-père au traité de 1906, trouva étrange que l'on disposât, sans sa participation, d'intérêts concernant son pays. On n'aurait certes pas agi ainsi envers un autre membre de la Société des Nations. L'Angleterre n'avait pourtant pas vu d'objection alors à ces tractations !

D'autre part, les écrivains coloniaux anglais continuaient à dénoncer la plaie de l'esclavage en Abyssinie. A cet égard, l'un des documents les plus accablants émane de lady Kathleen Simon, femme de sir John Simon, ancien Secrétaire d'Etat aux Affaires étrangères. Elle a publié en 1929 un livre qui a été traduit en français en 1930, et qui a pour titre *Esclavage*. Il y a là des pages très dures pour l'Ethiopie. Lady Simon note d'abord « l'aveu aussi franc que dépourvu de honte du gouvernement abyssin, qui déclare considérer l'esclavage comme une nécessité vitale pour ce grand pays (p. 23)... On affirme ouvertement que l'économie entière de la contrée repose sur l'esclavage (p. 27)... L'esclavage, en Abyssinie, s'appuie sur la religion elle-même. L'opposition à l'abolition vient surtout du clergé, qui se considère comme le gardien de la Loi de Moïse et affirme que l'esclavage a été voulu par Jéhovah » (p. 29).

Le nombre des esclaves en Ethiopie est énorme : on l'évalue au quart de la population au moins. Lady Simon parle de 2 millions d'esclaves possédés par les particuliers, plus « l'énorme quantité d'esclaves possédés par les gouverneurs, les chefs et les riches » (p. 36). Imaginons ce que serait la France si elle comptait plus de 10 millions d'esclaves sur 40 millions d'habitants !

Le célèbre romancier Joseph Kessel a publié (aux éditions France Paris) un livre intitulé : *Marchés d'esclaves* (1933). Il y décrit l'existence misérable des esclaves en Ethiopie, notamment à Addis-Abeba et surtout à Harrar. M. Kessel rend toutefois un bel hommage au négus, « travailleur infatigable, d'une intelligence si vive, d'une culture si profonde, et qui n'a qu'un désir qu'il poursuit malgré tous les obstacles et tous les périls : tirer son pays du régime moyen-âgeux dans lequel il l'a trouvé » (p. 220) [1].

Comparant l'Ethiopie et le Hedjaz, Kessel conclut philosophiquement : « Ni l'un ni l'autre de ces grands souverains ne sont libres. Les mœurs locales, la structure de leur empire, le fanatisme religieux sont autant de bornes à leur pouvoir. Leur puissance est fondée sur des assises barbares. En les déplaçant avec violence, ils s'écrouleraient eux-mêmes » (p. 219).

Tout cela nous montre qu'il ne faut pas comparer l'Abyssinie à un pays comme ceux d'Europe. Le négus, tout-puissant en théorie, est aussi impuissant en fait qu'Hugues Capet au sein de la France féodale. Les lois qu'il édicte ne s'appliquent pas. L'absence de routes, d'organisation policière, de centralisation administrative, fait que les ras sont pratiquement souverains dans leurs domaines respectifs. La bonne volonté du négus serait-elle cent fois plus forte et plus évidente, cela ne changerait rien aux réalités. Il est certain que l'admission de l'Ethiopie à la Société des Nations fut une erreur. L'intervention italienne en Abyssinie doit être, en toute justice, assimilée à celle de l'Angleterre au Canada, au

[1] Tout cela dans *Univers* du 15 août 1935.

Transvaal, dans l'Hindoustan, en Egypte, au Soudan, etc., ou à celle de la France au Maroc et en Tunisie. Le cas de l'Egypte est particulièrement suggestif. Que fait l'Angleterre dans ce pays d'antique civilisation ? Exactement ce que l'Italie désire faire en Ethiopie. Il est bien beau de dire : « Le temps des conquêtes coloniales est clos. Nous avons fermé la porte derrière nous. » C'est un peu l'attitude du riche qui voudrait empêcher les pauvres d'élever leur situation sociale. L'Italie a déclaré : « Nous ne voulons pas être une nation prolétaire. » Elle faisait sentir par là à l'Angleterre ce qu'il y a d'un peu — comment dire ? — *pharisaïque* dans l'opposition que celle-ci fait aujourd'hui aux desseins d'expansion de celle-là.

IV

Mais, au fait, pourquoi l'Italie s'est-elle engagée dans cette formidable entreprise ? Nul doute qu'en dehors des vies humaines qui vont être sacrifiées, en dehors des souffrances qu'imposera la rigueur d'un climat qui est l'équivalent, en chaleur, de ce que fut le froid au cours de la campagne de Russie en 1812, en dehors des énormes difficultés créées par la topographie tourmentée d'un pays de montagnes traversé de ravins inaccessibles, il y aura des dépenses très considérables, se chiffrant par milliards, et qui ne seront que la préface des investissements financiers ultérieurs, si l'on veut tirer profit des conquêtes accomplies.

L'Italie ne donnait pas l'impression, il y a quelques années, de vouloir recourir aux méthodes militaires. Elle avait fait de grands efforts pour dissiper l'effet fâcheux de la convention italo-anglaise de 1925, et y était parvenue. Elle avait été la première à reconnaître le négus actuel, lorsque quittant son titre de régent, il a échangé son nom de ras Taffari pour prendre celui d'empereur Hailé-Selassié, en 1928. Elle avait signé avec lui, en août 1928, un accord étroit. Cet accord concédait à l'Ethiopie un débouché sur la mer Rouge, dans le port italien d'Assab (partie sud-est de l'Erythrée), sous la forme d'une zone franche où elle pouvait commercer en toute liberté. De son côté, l'Ethiopie avait concédé à l'Italie non pas la construction d'un chemin de fer, mais celle d'une route automobile jusqu'à Dessié, avec prolongement éventuel jusqu'à Addis-Abeba. Le négus avait antérieurement tenté d'obtenir de la France la zone franche en question, mais les lenteurs de notre administration l'avaient rebuté. De toutes façons, une collaboration pacifique semblait pouvoir s'organiser entre l'Italie et l'Ethiopie. Que s'est-il donc produit ? Pourquoi le changement d'attitude du gouvernement de Rome ? On ne fera croire à personne qu'il a entrepris une campagne aussi onéreuse, uniquement pour détruire l'esclavage.

« Trois raisons principales, écrit M. Chaumeix dans la *Revue des Deux Mondes* du 15 octobre 1935, inspirent le dessein de l'Italie : l'une est économique, l'autre est sentimentale, la troisième est politique.

« L'Italie, ranimée et réorganisée par dix années du gouvernement de M. Mussolini, a besoin d'expansion. Elle vivait difficilement et pauvrement sur son territoire avec une population restreinte, à la fin du XIXe siècle. Elle n'a pas cessé d'être sobre et laborieuse, mais sa population a notablement augmenté ; elle a senti ses forces accrues par la discipline et l'ordre, et c'est du côté de sa colonie de l'Erythrée qu'elle a résolu d'employer son activité. Ce projet n'est pas nouveau. M. Mussolini a toujours parlé et avec franchise du désir de l'Italie. Il n'ignore rien des difficultés de pénétration dans le pays abyssin, très montagneux, très chaud, sans routes, sans eau. Il a tenté, pendant plusieurs années, de faire avec l'Ethiopie des conventions qui n'ont pas eu les effets espérés. Il a multiplié les conversations et les accords en vain. L'impossibilité d'aboutir à un résultat valable par les moyens employés l'incline à un déploiement de forces, à un règlement total du problème qui ne peut être tranché que si une Puissance européenne se charge de la mission civilisatrice que le Gouvernement d'Ethiopie est incapable d'assurer lui-même. De là la formule italienne : *Pas de compromis*. Après des années d'essais et d'attente, il s'agit de conclure. L'Italie a dépensé un milliard, mobilisé et armé plusieurs centaines de milliers de soldats. Elle est résolue.

L'Italie nouvelle est en outre désireuse d'effacer et de réparer les tristes souvenirs d'Adoua. Les hommes de la génération de M. Mussolini étaient de jeunes garçons d'une douzaine d'années quand se produisirent les malheureux événements d'Abyssinie. Ils se rappellent quelle fut la douloureuse émotion de l'Italie. Ils en ont gardé une impression profonde. Ils ont peu parlé, mais ils n'ont jamais oublié. Le sang italien a coulé sur la terre abyssine. Il existe encore de vieux soldats qui ont combattu en 1896 et qui ont survécu à leurs blessures et à leurs mutilations. Sensible et fière, l'Italie régénérée met son honneur à donner à la nation la satisfaction que la fortune a refusée à l'Italie du passé Ce n'est pas un sentiment médiocre et c'est un sentiment très fort...

Enfin, il faut tenir compte de la situation intérieure de l'Italie. Dans cet ordre d'idées, il y a une part inévitable d'hypothèse. Mais il est vraisemblable que M. Mussolini est obligé de considérer des faits que nous ne connaissons pas tous. Une dictature qui dure dix années est une réussite exceptionnelle. Cette réussite n'empêche pas les difficultés économiques et financières, surtout à une époque de crise générale, et elle ne désarme pas toutes les critiques. A mesure que le temps passe, les partisans eux-mêmes deviennent des censeurs. Des voix s'élèvent pour faire remarquer que si l'Italie a retrouvé une jeunesse nouvelle, elle avait tout de même réussi à accroître ses territoires durant les années de la politique désordonnée et condamnée. N'a-t-elle pas acquis la Cyrénaïque, Rhodes, Trieste, le Trentin, Fiume ? Ses espérances nouvelles étaient tournées vers l'Ethiopie et, depuis plusieurs années déjà, elles demeurent en l'état. Le moment n'est-il pas venu de passer aux actes ? C'est à ces tendances que répond le grand dessein de M. Mussolini, lequel offre à l'Italie un vaste champ d'activité, pouvant l'occuper bien des années quand elle aura commencé. »

Ajoutez à cela des considérations plus générales. L'Italie travaille pour elle-même, c'est entendu. Mais elle travaillera aussi pour les intérêts géné-

raux de la civilisation. Tout pays qui entre dans le circuit international des échanges, c'est à-dire non seulement qui accepte de vendre et d'acheter des marchandises, mais qui se soumet aux conditions communes de la civilisation occidentale, qui accorde aux voyageurs, explorateurs, missionnaires, commerçants, la sécurité et la liberté, est un frère de plus qui entre dans la grande famille humaine. — L'Ethiopie, nous dit-on, a fait le nécessaire pour s'introduire dans cette famille. Elle fait partie de la Société des Nations. Que voulez-vous de plus ? — Nous répondons : la question est justement de savoir si elle remplit les obligations d'un peuple civilisé.

« Tous les voyageurs, qui ont une connaissance réelle du pays, et ont rapporté de leur séjour plus qu'une impression superficielle de touriste, écrit encore M. Chaumeix, ceux même qui gardent une certaine amitié pour cette vieille contrée, sont d'accord pour dire qu'elle est en retard de plusieurs siècles, sans police, sans justice, sans administration ; l'esclavage y subsiste ; les chefs y sont estimés selon le nombre d'hommes qu'ils ont tués ; les prisonniers et les blessés sont massacrés ; les supplices sont en honneur. Ne parlons pas même de la doctrine simpliste selon laquelle tout appartient au négus ; toute entreprise européenne, tout terrain, toute mine est ainsi une concession qui peut être confisquée du jour au lendemain. Ce pouvoir absolu de l'Empereur s'étend sur toute l'Abyssinie proprement dite, l'Abyssinie des hauts plateaux, antique contrée habitée par une race particulière. Mais les immenses territoires sauvages et inaccessibles qui l'entourent, les peuplades remuantes, les chefs, échappent à son commandement. Une province comme celle d'Aoussa est peuplée de Danakils guerriers et n'a aucune espèce d'organisation. Elle est à 800 kilomètres du gouvernement éthiopien, qui, sans route, ne peut rien sur elle... L'Abyssinie n'était souveraine que de nom sur les vastes territoires de Somalie, de Galla, de Dankali, de Gourragué, qui demeuraient à l'état barbare. Elle s'accommodait de cette situation. »

Voilà donc ce qui explique les événements actuels. Nous avons d'une part un pays immense, encore à demi barbare, avec un gouvernement central digne de sympathie, mais incapable d'imposer sa volonté et ses lois, réduit par conséquent à trahir ses propres engagements, faute de pouvoir les tenir, — et d'autre part un peuple prolifique, poussé par sa propre fécondité à une expansion qu'il désirait pacifique et qu'il se voit contraint de faire les armes à la main.

Le problème à résoudre est donc le suivant : une souveraineté purement nominale est elle un titre suffisant à opposer à des besoins évidents et qu'il faut au plus tôt satisfaire ?

Ce problème est semblable à cet autre qui s'est trouvé posé en Roumanie ou en Espagne : des propriétaires en possession d'immenses territoires qu'ils ne peuvent faire cultiver, peuvent-ils opposer leur droit de propriété à des masses populaires que menace la faim et qu'une répartition mieux entendue des territoires pourrait arracher à la misère ?

Deux points sont à bien préciser ici : 1° l'incapacité du souverain abyssin à gouverner les immenses régions qui lui sont nominalement assujetties ; 2° la nécessité de trouver des débouchés à la fécondité italienne.

Sur le premier point, il semble bien que l'on doive se mettre d'accord.

On a vu les constatations relatives à l'esclavage en Abyssinie. — Il n'est pas question de nier la pureté des intentions du négus, personnellement très sympathique. Mais les lois qu'il fait ne sont pas observées ; il est hors d'état de tenir ses engagements. On a parfois contesté le témoignage de M. de Monfreid, qui a tant écrit sur l'Ethiopie. Il ne dit pourtant rien que les autres voyageurs ne soient contraints de reconnaître. Il a écrit : « Tous ceux qui connaissent le pays et qui veulent être sincères doivent convenir que l'empire éthiopien est incapable de policer ces territoires plus grands que la France, où tout est à faire. C'est une œuvre de plusieurs siècles : prétendre le Négus capable de la réaliser est de la dernière mauvaise foi. » Et encore : « L'Europe admit cet empire au milieu des nations, le croyant parfaitement organisé sur toute l'étendue de son territoire. C'est ce bluff qui va coûter la vie à ce vieux peuple. »

Or, tous les observateurs parlent de même. Il suffit de se rappeler l'opposition acharnée de l'Angleterre et de l'Australie à l'admission de l'Ethiopie à Genève pour en avoir la preuve. Nous avons entendu lady Simon au sujet de la plaie de l'esclavage. Nous avons entendu Joseph Kessel. Voici encore l'attestation du Dr Georges Montandon, qui est Suisse. Il a fait un séjour de deux ans en Abyssinie, de 1909 à 1911, surtout dans le sud-ouest. Il a utilisé les observations des majors anglais Athill et Darley, en 1919, et de l'explorateur suisse, Schrenk, 1920 à 1922. Voici ses conclusions : « L'esclavage est censé être officiellement supprimé. L'esclavage existe en fait, toléré par l'autorité, à condition que ses manifestations ne soient pas trop visibles aux étrangers [1]. »

Le même auteur évalue à 3 millions le chiffre des Abyssins proprement dits ou Amharas, seuls vraiment libres, — à 1 million, celui des peuples tributaires, les Somalis et les Danakils, pratiquement indomptés, — à 4 millions, celui des peuples sujets, comprenant tous les degrés de la liberté à l'esclavage, les Gallas, — à 1 million enfin, celui des Chankalla, qui sont presque entièrement esclaves, — total 9 millions.

Dans une brochure de juin 1932, lord Noel Buxton, envoyé spécial de la Société antiesclavagiste auprès du négus, atteste que l'empereur Hailé-Selassié fait de réels efforts pour détruire l'esclavage, mais que les décrets portés par lui sont en fait inefficaces, faute d'une autorité suffisante pour les faire observer.

[1] *L'esclavage en Abyssinie*, p. 27.

Lord Buxton concluait du reste, dans un discours à la Chambre des lords, le 17 juillet 1935, que « l'existence de l'esclavage en Ethiopie ne pouvait constituer une excuse à un acte d'agression. »

Admettons le avec lui. Mais le fait de l'esclavage subsistant douze ans après engagement pris de l'abolir, démontre tout au moins l'impossibilité où se trouve une puissance civilisée de compter sur la parole et les engagements du négus.

Et nous arrivons au second point : l'Italie doit trouver des débouchés. Elle a un besoin pressant d'expansion. Elle a essayé en vain de la pénétration pacifique ; elle se voit acculée à la méthode violente ou plutôt à la méthode militaire. Elle suit l'exemple de l'Angleterre et de la France, sur ce point. Et elle a pour elle des raisons démographiques que l'Angleterre ni la France n'avaient point.

C'est là-dessus qu'il convient d'insister, car il semble bien que ce soit le nœud même du problème de la guerre italo-abyssine.

V

Nul ne peut ignorer l'invincible constance avec laquelle l'Egiise catholique a défendu contre toutes les atteintes 1° *l'indissolubilité,* et 2° *la fécondité* du mariage. On peut dire, sans témérité, que c'est la ténacité de l'Eglise sur ces deux points qui lui a valu le plus d'adversaires déclarés ou obscurs, depuis un siècle. Il en est qui le disent au grand jour, il en est peut-être beaucoup plus qui le pensent sans oser le dire : si l'Eglise était moins sévère sur l'observation des lois divines du mariage, si elle passait sous silence les obligations des époux au sujet de la natalité, si elle avait admis le divorce, elle aurait peut-être conservé, au détriment de son honneur et de la sainteté de sa doctrine, des masses populaires et surtout bourgeoises qui lui ont échappé, depuis cent ans.

Mais pour qui regarde les choses de haut, comment ne pas voir que la décadence de la race blanche est une conséquence évidente de la déchéance de la famille chez les blancs ? Depuis que nous ayons, à la suite des Américains, placé le progrès dans la hausse du « standard » de vie dans le peuple, depuis que nous avons laissé se répandre chez nous les sentiments égoïstes hostiles aux nombreuses progénitures, nous avons porté atteinte, de nos propres mains, aux facteurs essentiels d'avenir de notre race dans le monde. La race blanche considère comme une preuve évidente de sa supériorité les découvertes matérielles qu'elle a accomplies et les conquêtes qu'elle a faites dans le monde Mais elle a oublié que les unes et les autres étaient une conséquence de la puissance victorieuse de sa natalité, et que sa puissance de natalité elle-même venait de sa religion et de la sainteté de la doctrine chrétienne du mariage. Si les fils de l'Europe ont peuplé des continents qui n'étaient pas les leurs, c'est parce qu'ils avaient un surcroît de population, c'est parce que le catholicisme leur avait donné des familles nombreuses, une vigueur d'expansion à quoi rien ne pouvait résister, et c'est aussi que la fécondité même de nos foyers en assurait la vitalité, la puissance de travail, et les soustrayait à l'action dissolvante du bien-être et des mauvais plaisirs.

C'est tout cela qu'il faut avoir présent à l'esprit pour juger le fascisme mussolinien.

Et justement, l'une de nos meilleures revues françaises, les *Etudes,* a publié (20 juin 1935) un remarquable exposé de *la Politique démographique de Mussolini,* sous la signature de M. Gaston Lacoin.

Est-ce illusion de notre part? Nous croyons trouver dans cette politique même un principe d'explication inattendu des événements qui se déroulent en Ethiopie. N'est-ce pas Mussolini qui a écrit cette phrase que M. Lacoin met en exergue à son étude : « La démographie est la clé de l'histoire du monde » ?

« L'Italie, écrit M. Lacoin, est assurément un des derniers pays que l'on eût, avant la guerre, cru capable d'instaurer une politique tendant à l'accroissement de sa population. Y pouvait elle seulement songer ?

Le souvenir que chacun de nous conserve de ses voyages en Italie évoque le spectacle qu'offraient, avant la guerre, les principales villes italiennes, et très spécialement l'abondance, pour ne pas dire le « grouillement » des enfants, en même temps que leur misère. Les familles nombreuses, logées dans des taudis, étaient vraiment malheureuses et la mendicité, souvent encouragée par les parents, semblait érigée à la hauteur d'une institution d'Etat. Un très grand nombre d'Italiens émigraient pour chercher ailleurs le travail qui leur manquait et pour venir en aide à leur famille. De cet ensemble de circonstances, on était induit à penser que l'Italie était plutôt surpeuplée. Et voici qu'au moment où la plupart des Etats, par suite de la crise économique et du chômage, s'efforcent de réduire le nombre des personnes dont l'entretien est devenu une trop lourde charge, l'Italie ne se contente pas d'accueillir ceux de ses nationaux qui refluent vers la péninsule parce que les pays dans lesquels ils avaient émigré les jugent actuellement indésirables : elle retient tous ses fils sur son sol, s'oppose à ce qu'ils émigrent, veille à ce que les jeunes mères de famille, dont les enfants risqueraient de perdre la nationalité italienne, s'ils naissaient à l'étranger, reviennent faire leurs couches en Italie, et s'efforce, par une série de mesures que nous allons passer en revue, de multiplier les naissances. »

Quelles sont ces mesures ?

Nous compterons en première ligne l'alliance étroite, réalisée au traité du Latran (1929) entre l'Etat italien et l'Eglise, ayant pour conséquence l'*opposition résolue au divorce* et la création d'une atmosphère favorable à la sainteté de la famille et à la fécondité du mariage Par là, le gouvernement de Mussolini mettait dans son jeu, si l'on peut ainsi dire, les facteurs moraux et religieux,

qui agissent le plus puissamment sur les cœurs, surtout dans les masses populaires, quand elles ont conservé la foi. Ce sont là, aurait dit Bismarck, des « impondérables ». Mais le véritable homme d'Etat en connaît et en mesure la puissance. Il y a 98 o/o d'Italiens catholiques. Tout le système éducatif, à tous les degrès, est fait pour entretenir la mentalité catholique. Les Italiens croient de toutes leurs forces que le mariage est un sacrement, qu'il est de droit divin indissoluble, que la loi divine condamne tout ce qui peut en contaminer l'esprit, que sa fin première et essentielle est l'enfant, que la fécondité du mariage en est la gloire, en même temps que la règle providentielle.

Et pourtant un homme d'Etat décidé à faire coïncider les vastes calculs de sa politique avec les lois essentielles de la vie humaine en famille, est bien obligé de prévoir, de se demander comment il viendra en aide aux familles pauvres et nombreuses, comment il retiendra dans la vie nationale les éléments de population que la politique du mariage et de la famille aura multipliés peut-être hors de proportion avec les possibilités nutritives du territoire. La crise économique et la crise du chômage ont donné à ce problème une acuité particulière. Au lendemain de la guerre, et même lors de l'avènement du fascisme, en 1922, il ne se posait pas tout à fait dans les mêmes termes. Mais nous comprenons fort bien M. Mussolini faisant la déclaration suivante : « L'Italie compte actuellement, sur un territoire pauvre, 44 millions d'habitants. Dans dix ans, elle en aura 50. C'est notre devoir de songer à les nourrir. »

— Mais, dira un de nos esprits forts, cette politique de la natalité à outrance n'est-elle pas une folie ? Qu'y a-t-il de plus absurde que la doctrine de l Eglise catholique, entêtée à interdire non seulement le divorce, mais toutes les pratiques de restriction des naissances, tout *birth-control,* suivant l'expression de nos voisins Anglais ? « Un gouvernement a-t-il le droit d'avoir une politique consistant à provoquer la naissance d'une foule d'enfants qui risquent d'être condamnés à une existence misérable, si misérable et si pénible que leurs parents ne se seraient pas d'eux-mêmes résolus à les appeler à la vie ? Peut-il user de ce droit pour servir une politique impériale ?... A supposer qu'il ait ce droit, n'est-ce pas une folie de sa part de poursuivre une telle politique, à l'heure même où les conditions économiques, les progrès scientifiques et la complicité du plus grand nombre donnent aux parents le conseil et les moyens pratiques, — moyens même légitimes, si l'on admet la loi d'Ogino sur les périodes de fécondité et de stérilité, — d'éviter ces naissances ? »

— Je réponds : N'est-ce pas bien plutôt notre malheureux pays, la France, qui est atteint de démence, lorsqu'il voit à ses côtés un Hitler réussissant à provoquer, en une seule année (1934), une augmentation de 225.000 naissances, en sorte que l'excédent de ces dernières passe de 225 à 450.000, alors que chez nous cet excédent n'est que de 42.840 ! Croyons-nous que notre politique anticléricale, antifamiliale, anticonjugale, notre politique de dénatalité puisse faire autrement que de nous conduire à une catastrophe ? Sommes-nous incapables de regarder au-delà de nos petits calculs de paysans enrichis, et qui veulent s'installer dans une petite vie commode et bourgeoise ? Avec nos immenses colonies, avec nos richesses qui font envie à nos voisins d'outre Rhin, ne sommes-nous pas condamnés, faute d'enfants, à vivre constamment sur le qui-vive, en montant la garde à nos frontières, avec la quasi certitude qu'à la moindre complication internationale, dès qu'une occasion favorable se présentera, la race prolifique qui est à nos portes se jettera sur nous, non seulement pour prendre une revanche ardemment désirée, mais pour ravir à une race appauvrie et dégénérée, faute de vouloir engendrer, les biens qu'à son sens elle détient indûment ?

Eh bien ! nous serons peut être très heureux, au jour du péril, d'être les amis d'une race non moins prolifique que la race allemande, non moins énergique, non moins bien organisée, non moins résolue à s'opposer à l'hégémonie insolente d'un racisme païen et brutal, et ce jour-là nous ne dirons plus que Mussolini pratiquait une politique de folie !

Mais nous bornerons-nous à considérer nos petits points de vue d'intérêts et de compétitions nationales ? Si le voisinage de l'Allemagne, d'une Allemagne qui garde sur le cœur la rancune de sa défaite, d'une Allemagne prolifique et pauvre, d'une Allemagne jetée par un agitateur tel qu'Hitler en pleine mystique de mégalomanie, constitue pour nous un danger, une menace, un appel à l'énergie et à la vigilance, — ce que les petits hommes du Front commun semblent oublier constamment, — ne serons-nous pas capables de nous hausser à une conception mondiale ? Nous avons, ici-même, traité à plusieurs reprises de la décadence de la race blanche. D'une part, l'Europe voit lui échapper la direction unique de cette race qui est la sienne : l'Amérique est devenue un centre divergent des intérêts de cette race. D'autre part, la race elle-même est menacée d'être bientôt concurrencée par des races plus jeunes, plus rudes, plus âpres au travail, plus économes, sachant produire à moins de frais et capables de vendre à meilleur compte.

Mussolini, lui, a vu le problème sous cet angle et il a pris sa décision. Si l'alliance franco-italienne apparaît, à beaucoup de bons esprits, une garantie précieuse contre l'hitlérisme, c'est-à-dire contre le racisme forcené et dément, la politique démographique de l'Italie peut apparaître aussi comme une précieuse garantie pour la défense de la race blanche contre l'envahissement de la race jaune. Mussolini est donc de ces hommes de génie qui voient loin et profond. Il suffirait de rappeler ses innombrables déclarations pour avoir la preuve que sa politique est parfaitement étudiée, réfléchie

et systématique. « Nul n'est qualifié pour gouverner, a-t-il dit, s'il n'est pas capable de prévoir cinquante ans à l'avance ! » — « L'Etat a pour fonction de rechercher et d'appliquer les solutions que comportent les problèmes d'intérêt général... Importer des capitaux, exporter des hommes, sont des opérations qui n'intéressent pas seulement les individus, car l'intérêt individuel n'est qu'un des éléments de l'économie générale dont l'Etat doit assurer la sauvegarde ;... l'Etat doit se préoccuper aussi de la puissance militaire... La situation dont l'individu se déclare satisfait n'est pas nécessairement celle qui assure le mieux la puissance économique et militaire du pays... L'Etat ne doit pas s'occuper uniquement de la génération actuelle, mais des générations qui montent... Agir lorsque s'est déclaré le fléau de la dépopulation (comme nous le faisons en France), c'est s'y prendre trop tard ; la situation démographique dépend en effet du nombre d'adultes de 20 à 40 ans, spécialement des femmes. Or, cela dépend essentiellement du nombre des naissances qui se sont produites 20 et 40 ans auparavant. *Les remèdes d'ailleurs sont sans efficacité lorsque les familles ont déjà contracté des habitudes vicieuses.* »

— Il n'en reste pas moins à l'homme d'Etat à se faire le père de famille de son peuple, à assurer sa vie quotidienne.

— Fort bien, mais Mussolini n'a pas manqué à ce devoir primordial. Il a, pour cela, employé trois grandes méthodes :

1° Développement de l'agriculture, — intensification de la production du sol italien, — dessèchement de marais, — politique du blé à outrance ;

2° Organisation des professions, au moyen du corporatisme, de façon à faire résoudre par les organismes corporatifs eux mêmes, sous le haut contrôle de l'Etat, les problèmes économiques que chaque jour vient à poser, et de façon surtout à barrer la route à toute lutte des classes pour lui substituer la collaboration des classes ;

3° Reprise de la marche en avant de la race blanche dans la voie de la colonisation, — pénétration pacifique, si possible, ou par le déploiement de la force, s'il n'y a pas moyen de faire autrement, en des territoires neufs que les générations italiennes de l'avenir pourront mettre en valeur.

La *bataille du blé,* — la *corporation,* — les *colonies,* — ce sont là trois grandes vues d'homme d'Etat. Elles suffiront à immortaliser le nom de Mussolini. Nous n'avons aucun penchant personnel à l'admiration pour le fascisme ; mais pardessus ces querelles pharisaïques de mot, nous cherchons à raisonner en historien et en philosophe, en catholique aussi.

Et maintenant, il nous semble que l'entreprise de l'Italie en Ethiopie nous apparaisse sous un autre jour qu'auparavant. Ce n'est pas une animosité quelconque contre le négus qui pousse l'Italie. C'est la nécessité de trouver à de très vastes problèmes des solutions urgentes. Le monde est déjà partagé, l'Italie n'a pas pu prendre part aux grandes entreprises coloniales quand c'était l'heure. Elle était jeune, pauvre, faible. Elle n'avait pas à devancer son destin. Mais aujourd'hui le temps presse ; il lui faut aboutir. Il se trouve que les points de départ de ses entreprises coloniales l'obligent à agir en Abyssinie. La Tunisie lui est fermée ; l'Egypte lui est fermée. Or, elle ne possède que trois bases : la Tripolitaine, la Libye, l'Erythrée-Somalie. Entre les trois, elle n'a pas le choix ou elle ne l'a plus. D'Erythrée au nord est de l'Abyssinie, ou de la Somalie au sud-est, elle possède au contraire une base double, un double point de départ. Réunir ces deux colonies était un projet qui s'imposait. L'Italie, — il faut lui rendre cette justice, — a durant de longues années essayé d'employer la méthode pacifique : le traité de 1928 est là pour en témoigner. Mais la collaboration avec un pays aussi peu organisé s'est révélée impossible :

« Depuis 1932, écrit M. André Chaumeix, depuis l'établissement de plusieurs consulats italiens dans l'Ethiopie septentrionale, les incidents se sont multipliés entre l'Italie et l'Abyssinie ou les provinces. En juin 1932, le colonel Peluso était assassiné au sud du lac Tana. Les troupes italiennes de Somalie s'avançaient alors jusqu'à Oual-Oual, et se retiraient quand les forces de police abyssine se décidaient à paraître dans ces parages. En novembre 1934, le consulat de Gondar était attaqué pendant la nuit. En décembre, nouvelle affaire à Oual-Oual. En janvier 1935, incident d'Afdul, après lequel l'Italie a mobilisé. C'est l'heure où l'Italie a décidé d'intervenir, de s'étendre, d'accomplir l'œuvre que l'Etat éthiopien n'est pas à même de mener à bien... Il paraissait encore possible, il y a quelques mois, et il était souhaitable qu'un accord intervînt et prévînt une guerre grosse de conséquences A mesure que le temps passait, cet accord devenait de plus en plus difficile. La situation se tendait. L'Italie, en envoyant des troupes, engageait de plus en plus son honneur national. La Société des Nations, en se mettant tardivement en mouvement, n'arrangeait rien. »

Il est clair que si l'Abyssinie n'avait pas rencontré, parmi les Européens, des appuis substantiels contre une grande puissance européenne, elle aurait cédé à temps et la guerre aurait pu être évitée. La Société des Nations crie au scandale, en raison de la décision de Mussolini. C'était à elle de prendre les devants alors qu'il en était temps.

VI

En écrivant cela, qui est-ce que nous entendons incriminer ?

La Société des Nations a été mise en mouvement surtout par l'Angleterre. En d'autres circonstances tout aussi graves que celle de la guerre italo-éthiopienne, elle n'a pas bougé Elle n'a rien dit en face du réarmement de l'Allemagne. Elle n'a pas empêché le Japon de faire ses affaires en Mandchourie. Dans la question du Chaco, elle s'est bornée à des recommandations verbales, ou à peu près. L'Italie n'a-t-elle pas raison de lui

demander : « Pourquoi réserver vos rigueurs pour moi seule ? Pourquoi vous refuser à comprendre mes raisons, — celles que je puis donner et celles que je dois taire ? [1] — Que signifie ce vertueux pharisaïsme ? Etes-vous créée pour soutenir les intérêts des peuples riches et fermer le chemin du salut aux nations « prolétaires » ? »

Mais l'Italie ne saurait douter que l'Angleterre seule soit cause de toute la procédure de blâme et de sanctions que nous avons vue se dérouler.

Quelles sont donc les raisons de l'Angleterre ? Il en est de deux sortes : raisons de politique intérieure, — raisons de politique générale.

Politique intérieure : des élections générales vont se dérouler bientôt [2]. Les travaillistes et les libéraux veulent mettre fin au gouvernement actuel. Leurs chefs ont trouvé un argument mystique très fort sur les masses ouvrières. L'Angleterre a gardé de la guerre le souvenir le plus odieux ; elle en a une horreur physique, qu'elle colore de religion, et qui de ce chef est devenue une horreur morale et mystique. La Société des Nations représente, pour elle, un organisme de paix et de conservation. L'Angleterre demande le *statu quo* colonial et territorial : elle est dans la catégorie des puissances nanties. Tout ce qui bouge dans le monde l'inquiète et l'exaspère. Elle excelle à apercevoir ses intérêts majeurs sous l'angle de ses obligations religieuses. Ses dirigeants qui n'ignorent pas cet aspect de son caractère traditionnel, et que sans doute inquiétait l'inertie du peuple anglais en face de l'Allemagne réarmée, n'ont pas été fâchés de voir la vive réaction produite en son sein par le conflit italo-éthiopien. Les chefs conservateurs ont donc eu un double intérêt à prendre la position qui fut la leur : 1° ne pas laisser aux mains de leurs adversaires politiques un argument populaire ; 2° ne pas laisser se refroidir pour la Société des Nations un zèle qui pourra être infiniment utile, quelque jour.

Politique générale : il est impossible que les hommes d'Etat conservateurs en Angleterre n'aient pas prévu, longtemps à l'avance, les décisions de l'Italie, et que les ayant prévues ils n'aient pas désiré de les contrecarrer. Toute entreprise dans la région de l'Egypte, du Soudan et sur la route des Indes, leur est *a priori* antipathique. L'incident de Fachoda est trop connu pour que nous puissions en douter. L'Abyssinie, que l'Angleterre connaît de vieille date, pour avoir eu à souffrir, jadis, les mêmes inconvénients dont se plaint l'Italie, est pour elle « terre de chasse réservée. » A la suite de son expédition punitive contre l'empereur Théodoros en 1867, elle s'est arrêtée à la décision 1° de ne pas envahir elle même l'Abyssinie ; 2° de ne pas la laisser envahir par d'autres. Si, malgré cela, les chefs britanniques ont laissé l'Italie aller si loin sans intervenir, c'est qu'ils n'étaient pas sûrs de l'appui de l'opinion publique. Dès qu'ils ont constaté que cette opinion s'allumait, ils se sont empressés d'en profiter. Ils l'ont fait trop tard pour empêcher l'Italie de passer aux actes décisifs. Mais ils ont saisi aux cheveux l'occasion qui s'offrait de maintenir le moral de la nation à un degré d'excitation qui permet d'espérer qu'en cas de crise menaçante, il serait possible d'obtenir de ce peuple le réflexe défensif nécessaire pour résister à une agression étrangère.

Nous ne pouvons pas croire cependant qu'il puisse se produire, en Angleterre, une poussée de mauvaise humeur capable d'entraîner aux actes extrêmes une nation qui aime le *fair play* et qui a trop pratiqué le colonialisme pour avoir le droit de s'indigner que l'on suive son exemple. L'Angleterre est une île, la géographie lui a tracé son histoire. L'Italie est une presqu'île, sa situation lui crée des possibilités dont elle a le droit d'user.

Nous avons la conviction qu'en tout cela notre premier ministre, M. Pierre Laval, est l'homme de l'Europe qui a montré le plus de sang-froid. Tandis que l'Italie trouvait en d'autres pays, — l'Allemagne, par exemple, — des approbations intéressées, dont le mobile semble être celui qui anime les « pêcheurs en eau trouble », la France, par l'organe de son représentant, a su garder le calme que commandait la situation. Elle a cherché à ne pas gêner l'Italie, qui est mue par des nécessités impérieuses et par des considérations d'ordre général que nous avons essayé de dégager ; à ne pas porter atteinte à l'organisme de Genève, qui est souvent bien maladroit et bien impuissant, mais qui est appelé peut-être quelque jour à jouer un rôle utile et qui, en tout cas, maintient des contacts constants entre les puissances ; à ne pas se brouiller avec l'Angleterre qui pourrait, si l'on peut dire, lui souffler sa clientèle de Genève, grâce au zèle soudain qu'elle met à soutenir le Covenant, dont tant de fois elle a prétérité les obligations et qui d'autre part est nécessaire au maintien de la paix en Europe ; en un mot, à faire œuvre de conciliation et de vigilance.

Finalement, nous souhaitons que l'affaire éthiopienne se résolve le plus rapidement possible, qu'elle se résolve sans nuire à la souveraineté réelle du négus, mais en faisant passer à l'Italie la souveraineté nominale qu'il exerce sur des régions que l'Italie seule sera capable de civiliser réellement, et que la S. D. N. ne fasse pas la sottise de pousser l'Italie dans un autre camp que celui où elle est, en Europe, un des facteurs de l'équilibre et de la paix.

Les gouvernements ne disent pas tout sur la place publique. N'oublions pas cependant qu'il y a eu le traité de Rome, du 7 janvier, entre la France et l'Italie, — qu'il y a eu ensuite l'accord de Stresa, — et que Mussolini, à qui on ne repro-

[1] J'entends par là la politique démographique de l'Italie, peu compréhensible peut-être aux milieux genevois.

[2] Nous nous plaçons à quelques mois en arrière, fin août 1935.

chera pas de manquer de franchise, a toujours soutenu que l'Angleterre (ajoutons : à plus forte raison, la France) savait tout ce qu'il avait l'intention de faire, depuis le début de la présente année. On est donc en droit d'incriminer et la France et l'Angleterre, en cette affaire, du fait de l'approbation au moins tacite qu'elles ont donnée l'une et l'autre à l'action de l'Italie en Ethiopie.

VII

Nous sommes en mesure à présent de comprendre l'attitude du Vatican.

Le pape a nettement, dès le début du conflit, condamné toute guerre offensive, toute guerre qui serait purement de conquête. Et il semble que, ce faisant, il ait discrètement et charitablement fait entendre un léger blâme à M. Mussolini, qui a peut être abandonné trop vite la méthode de pénétration pacifique et la voie des négociations internationales, au risque de provoquer un conflit épouvantable entre toutes les puissances européennes.

Mais, d'autre part, tout en maintenant sa réprobation décidée et déclarée des horreurs de la guerre, le pape a bien montré qu'il tenait compte de la situation d'un pays qui fut le sien et auquel il demeure attaché, bien que Père universel des croyants, par tout le sang qui coule dans ses veines.

Le pape sait mieux que personne que la politique démographique de l'Italie est au point de départ de la nécessité de l'expansion coloniale, — que cette politique est la seule conforme à la doctrine qu'il a parfaitement proclamée dans son Encyclique récente *Casti connubii*, — que l'Italie mérite les plus grands éloges par les encouragements qu'elle donne à la natalité, — qu'elle est ainsi la meilleure gardienne de la race blanche dans le monde, de la race latine en Europe, du catholicisme dans l'univers,

Le pape a suivi de très près tout ce qui s'est passé en Abyssinie. Il ne peut qu'approuver la substitution d'une souveraineté efficace à celle du négus, en des territoires livrés aux hontes de l'esclavage. Mais il estime que sans les protections que l'Abyssinie a pu se flatter de trouver en Europe, sa résistance à la pression italienne aurait faibli sans doute beaucoup plus vite, et que maintenant encore les interventions maladroites de la Société des Nations ne peuvent qu'allonger le conflit ou le compliquer, tout au moins laisser derrière elles des aigreurs qui ne feront que troubler l'Europe dans la suite et nuire à la bonne entente des peuples intéressés à la sauvegarde de la paix générale.

C'est ce qu'il a fort bien laissé entendre par cette parole que l'on a rapportée de Pie XI : « Les menaces ne peuvent qu'aggraver la situation en irritant les esprits. »

Le journal l'*Osservatore romano* a donné cette mise au point dont tous les termes ont été pesés :

« *Le Pape a déploré non pas une certaine guerre, mais toutes les guerres, même celles qui sont un excès de défense.* » — Cela veut dire que la condamnation papale de la guerre ne visait pas spécialement le cas de l'Italie et de l'Ethiopie, mais aussi la guerre qui pourrait être faite par la Société de Genève déclarant la guerre à l'Italie et faisant la guerre pour mieux l'éviter, comme Gribouille se jetait à l'eau pour ne pas se mouiller.

« *Il a exalté et invoqué ce bien suprême et digne de toute abnégation, de tout sacrifice : la paix.* » — Ce qui veut dire que le négus aurait dû tout tenter pour éviter la guerre et assurer la paix à son peuple, fût-ce au prix de cette illusoire souveraineté qui est son vain orgueil, mais qui n'empêche pas l'esclavage interdit par ses lois de fleurir dans tout son empire et jusque sous ses yeux dans la capitale.

« *Non seulement cela, mais il a indiqué les voies de la paix, voies qui ne peuvent jamais consister en une guerre susceptible de multiplier les conflits, les aventures et les massacres, mais en un examen équitable des faits et des besoins qui, même sans être des droits, ne peuvent pas ne pas être pris en considération.* » — Cette dernière partie est très claire. Elle signifie que le pape répudie nettement, comme une injustice, la possibilité d'un conflit armé contre l'Italie pour arrêter son expansion ; — que ce besoin d'expansion, sans créer un droit dans la force du terme, est cependant un fait dont il faut tenir compte ; — que les nations devront, à Genève ou en dehors de Genève, en arriver à ce point de compréhension mutuelle qu'à côté du droit strict elles prennent en considération les aspirations légitimes de l'une ou l'autre d'entre elles.

La terre peut nourrir 6 milliards d'êtres humains. Elle n'en a que 2 milliards actuellement. Il faudra, dans la suite des âges, si la fin du monde n'est pas trop proche de nous, plus d'un aménagement encore entre les divers centres de population. Plaise au ciel que ces aménagements se fassent sans amener les effroyables conflits que nous pourrions craindre !

Que l'Evangile du Christ préside aux destinées des peuples, et nous aboutirons à plus de justice, de paix et de charité universelle !

IMPRIMATUR

Lingonis, die 27 novembris 1935.

EUG. LINDECKER, *Vic. gen.*

Le gérant : F. FROSSARD.

LANGRES. — Imprimerie de L'AMI DU CLERGÉ.

13 années

d'édition ininterrompue

ont consacré la suprématie de la FILMATHÈQUE

Pathé-Baby

LE CINÉMA CHEZ SOI

ET CHAQUE MOIS APPORTE UN SUPPLÉMENT DE FILMS NOUVEAUX SÉLECTIONNÉS PARMI LES PLUS IMPORTANTES PRODUCTIONS

dont un très grand nombre spécialement édités

POUR LES ŒUVRES

tels par exemple :

CHRISTUS.

LA VIE MERVEILLEUSE DE BERNADETTE SOUBIROUS (réalisé avec la collaboration de M. l'Abbé HONORE).

CŒURS D'APOTRES, FOUKIRI & BAMBOULA (Edition Bonne Presse. Réalisation du R. P. DANION).

L'ENFANT DE LA NEIGE (Réalisation du R. P. DANION, sous le Patronage de S. Ex. Mgr GRUMEL, Evêque de Maurienne).

LES VACANCES DE XAVIER (Réalis. du R. P. DANION, sous le patronage de S. Ex. Mgr LAMY, Evêque de Meaux).

LA MEILLEURE PART (Edition Bonne Presse).

LA RELÈVE (Film de vocation sacerdotale).

etc...

etc...

etc...

DONT VOUS TROUVEREZ LA NOMENCLATURE ILLUSTRÉE DANS LA FILMATHÈQUE PATHÉ-BABY, SUPERBE RECUEIL DE PLUS DE 400 PAGES.

Société Française du PATHÉ-BABY (Service A. C.), 20bis, rue La Fayette, PARIS (9e).

Indispensable

Avant d'acheter une machine à écrire, documentez-vous sur les modèles portatifs, légers et peu encombrants, pratiques pour vos déplacements. Nous avons celui qu'il vous faut. Consultez-nous sans engagement pour vous. Nous réservons à MM. les ecclésiastiques des conditions particulièrement intéressantes.

MACHINES NEUVES ET D'OCCASION.

Tous renseignements franco sur demande

RAPID OFFICE
4, Rue des Filles St Thomas-Paris

L'HARMONIUM SUFFIT A REMPLIR UNE NEF

Appréciation qui peut sembler paradoxale, mais qui est cependant un fait accompli grâce à l'Amplificateur VILLETTE-FURON (système breveté), qui possède non seulement cet avantage de pouvoir augmenter le volume de sonorités de l'harmonium, mais de les transformer et de leur donner des tonalités agréables et puissantes se rapprochant des sonorités du grand orgue.

Notre système capteur de sonorités exerce son influence aussi bien sur les registres graves que sur les registres aigus, auxquels il donne plus de rondeur de son.

Notre appareil amplificateur peut s'adapter à n'importe quel instrument, pourvu qu'il soit de bonne sonorité.

Nous pouvons aussi faire la reprise d'harmoniums usagés pour adapter notre système sur des harmoniums neufs dont nous possédons un choix complet en magasin, tant en harmoniums pression qu'en instruments par aspiration et dans toutes les formes.

MM. VILLETTE-FURON se tiennent à la disposition de MM. les Ecclésiastiques pour leur adresser une documentation détaillée de leur invention brevetée, et cela sans aucun engagement de leur part.

S'adresser ou écrire aux **Etablissements VILLETTE-FURON**
9, Route du Havre, 9
DÉVILLE-LES-ROUEN (Seine Inférieure).
Tél. 840.76.

VITRAUX D'ART RELIGIEUX

GEORGES JANIN

Artiste-Peintre-Verrier - Agréé des Beaux-Arts
Lauréat de Concours Publics
Fournisseur des Missions Etrangères
Auteur des vitraux dans plus de 5.000 églises en France et à l'Etranger

Le plus ancien et le plus important atelier de vitraux d'Art Religieux de l'Est de la France — Créé en 1835

12, rue Lionnois, NANCY
(Meurthe-et-Moselle)

ÉTUDES, RENSEIGNEMENTS, DEVIS, CATALOGUE ARTISTIQUE SUR SIMPLE DEMANDE

Vitraux en tous genres : grisailles, médaillons, scènes historiées.
Restauration de verrières anciennes, armoiries.

ORGUES de tous systèmes. **HARMONIUMS** spécialité de **soufflerie électrique**
Construction - Réparation - Transformation. — Michel Merklin et Kuhn
11, rue Vendôme. Lyon. V. page 172 couv. *Ami* du 7 juillet.

PANSEMENTS
COMPRESSES
BANDES DE CRÊPE
LINGERIE CHIRURGICALE
LINGERIE HYGIENIQUE
CULOTTES, CALEÇONS, BRASSIÈRES
GILETS, TRICOTS
SOUS-VÊTEMENTS HYGIÉNIQUES
LAYETTE

Exigez la marque

Siège Social
48, rue de Laborde
PARIS (8e).

TETRA

ANCIENNE ŒUVRE DU VIN DE MESSE
fondée par M. l'abbé ROUS en 1871

SPECIALITE DE VINS DE MESSE

Rosé et blanc doux, Blanc sec supérieur
livrés en bonbonnes et en fûts

VINS CHOISIS de TABLE, blanc, rouge et rosé
livrés en barriques et feuillettes

Etablissements Veuve P. OLIVER
Banyuls-sur-Mer (Pyrénées-Orientales). R. C. Céret 146.

LA HERNIE

n'est plus une infirmité

depuis qu'un nouveau mode de contention vraiment ingénieux et pratique a été offert à ceux qui en sont atteints. Tous les intéressés savent que, sauf l'opération, il n'existe aucun autre moyen de se défendre contre ce mal que le port d'un bandage. Mais les anciens appareils étaient munis de pelotes dont le volume était proportionné à celui de la tumeur, et qui occasionnaient une gêne plus grande que le mal lui-même. L'invention du bandage élastique par le Dr L. BARRÈRE avait déjà réalisé un grand progrès, mais les derniers perfectionnements apportés à sa méthode ont permis de supprimer cet accessoire cru indispensable. Le NÉO BARRÈRE ne comporte aucune pelote, il maintient cependant toutes les hernies réductibles quelque soit leur volume, exactement comme la main posée à plat sur l'orifice. C'est une véritable révolution dans l'art herniaire dont des milliers de hernieux ont déjà éprouvé les bienfaits. La preuve irréfutable en est donnée sur le champ car l'essai du NÉO BARRÈRE est toujours gratuit et sans engagement. Il suffit de s'adresser aux Etablissements du Dr L. BARRÈRE, 3, Boul. du Palais, Paris, qui vous feront parvenir discrètement tous les renseignements nécessaires et les adresses des 150 dépositaires, exclusifs de la méthode BARRÈRE, médecins, pharmaciens ou bandagistes, installés en France et à l'Étranger.

Demandez

les Nouvelles **SOUCHES**

à ressort — à cuvette vissante

" Universelle " — **" Fixus B "**

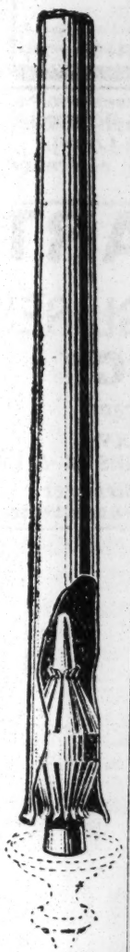

LA SOUCHE L'UNIVERSELLE

permettant la fixation **instantanée** de toutes les souches toujours **solidement et bien d'aplomb** sur n'importe quel **chandelier** ainsi que

le CANON **"VAINCOR"** à cuvette concave

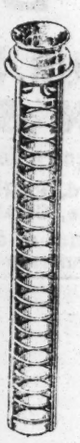

très pratique permet le **rallumage immédiat** en toutes saisons *l'hiver comme l'été*

la SOUCHE-BOUGIE **"L'UNIVERSELLE"** pour Lustres et Candélabres avec **binet** à ressort

simplicité et rapidité de mise en place et d'enlèvement

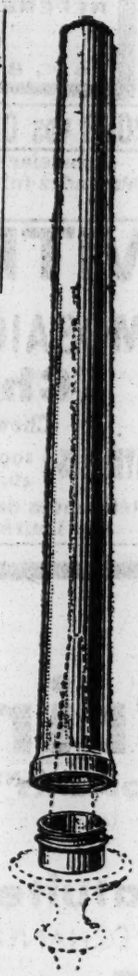

LA SOUCHE **FIXUS B**

LAMPES de SANCTUAIRES

à bec « Perfect » Réglage de la mèche en tournant la galerie

à bec « Mirific » Réglage de la mèche par clé

à bec « Vaincor » Réglage de la mèche en tournant la molette

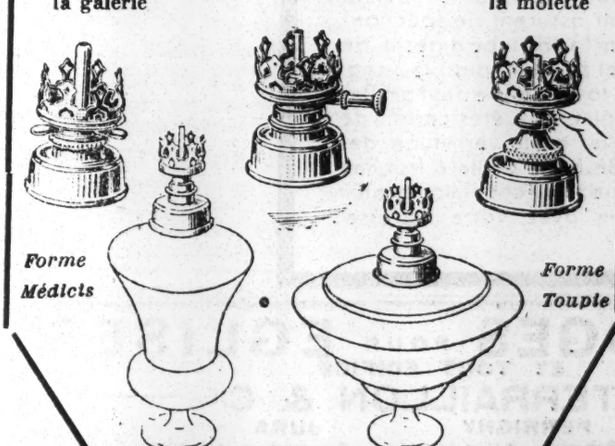

Forme Médicis — *Forme Toupie*

Marques et Modèles déposés - Brevetés S. G. D. G.

En vente dans toutes les bonnes Maisons d'Ornements d'Eglises, Librairies, Clergeries, d'Articles pour le Culte.

ORNEMENTS D'EGLISE

DÉCORATION ET AMEUBLEMENT RELIGIEUX

Mon HESSE -- ROUEN

45-47-49, rue des Carmes. Tél. 22.71.

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE Pour favoriser le développement du commerce et de l'industrie en France

Société anonyme fondée en 1864. — Capital 500 millions.

R. C. Seine 64.462

Siège social : 29, Boulevard Haussmann, Paris (9e)

97 Succursales, agences et bureaux à Paris et dans la Banlieue, 546 agences en Province, 4 agences à l'Etranger (Londres, Barcelonne et St-Sébastien, Espagne), correspondants sur toutes les places de France et de l'Etranger.

CORRESPONDANT en BELGIQUE : *Société française de Banque et de dépôts*, Bruxelles, 70, rue Royale. Anvers, 74, place de Meir. Ostende, 21, av. Léopold.

TOUTES OPÉRATIONS DE BANQUE ET DE BOURSE

Service de coffres-forts et de compartiments de coffres-forts au siège social et dans les succursales, depuis 8 fr. par mois

Le Conseil d'administration de la Société Générale a nommé administrateurs : MM. Léon Cornudet et Henry Poirier qui étaient le premier : censeur, et le second : directeur de cet établissement. Pour remplacer M. Cornudet, le Comité de censure a nommé censeur : M. Georges Verstraëte, secrétaire du Conseil d'administration et, à sa place M. Edmond Taffineau, directeur-adjoint.

Le seul chauffage rationnel

des églises, chapelles, salles paroissiales, etc.. etc., par le générateur **à air chaud pulsé :**

AEROCALOR

sans eau ni vapeur. Mise en régime très rapide, répartition parfaite de la température, grande facilité de conduite, économies, aucun risque de gel.

Nombreuses références : Eglises de Solesmes, de Puteaux, Notre-Dame de Trêvoix à Troyes, St-Thomas à Reims, Cathédrale d'Argentan, de Gilley, Chapelle de Bicêtre, etc., etc.

Envoi gratuit de notre documentation.

S.A.C SOCIÉTÉ DES APPAREILS MODERNES de CHAUFFAGE

21 bis, Rue LORD-BYRON — PARIS (VIIIe)

OCERP

Quand on est las de souffrir

Quand le rhumatisme vous tenaille depuis des années, vous réduisant à une demi paralysie ; quand le moindre refroidissement, la plus légère humidité, le plus humble courant d'air, le premier changement de temps réveille dans vos muscles ou dans vos jointures de lancinantes douleurs ; quand tout travail est devenu impossible, quand vous avez essayé en vain mille remèdes, quand vous êtes las de souffrir, il reste deux moyens : le désespoir ou bien la cure de **Tisane des Chartreux de Durbon.**

Rhumatisants, vous choisirez le second. Depuis que le R. P. Chartreux Geraldus l'a inventé en 1800, cet élixir dépuratif souverain à base de plantes fraîches des Alpes a débarrassé de leurs souffrances et rendu à la santé et à la vie des milliers de malades comme vous qui croyaient leur cas incurable.

Et il les a guéris, tout simplement en nettoyant leur sang, en en chassant les poisons, en dissolvant les cristaux d'acide urique, en leur donnant un sang neuf, pur, jeune ! Pourquoi ne ferait-il pas de même en votre faveur ? Ayez confiance, commencez votre cure dès demain, dans quelques semaines vous serez transformés !

La **Tisane des Chartreux de Durbon** se vend 14 fr. 80 le flacon de 35 doses, c'est le médicament qui revient le moins cher. Toutes pharmacies.

Renseignements et Attestations : Laboratoires J. BERTHIER, à GRENOBLE.

MOSAÏQUES ROMAINES VÉNITIENNES **MAZZIOLI**

MARCA. 10-39

RÉFÉRENCES : Église de Bethancourt-en-Vaux ; Église de Canapville (Calvados) ; Chapelle N.-D. Protectrice des Enfants Issy-les-Moulineaux ; Chapelle à Marnes-la-Coquette (S.-&-O.)

16 bis, Bd DE DOUAUMONT - PARIS (17e)

POUR VOS CHAISES D'ÉGLISES adressez-vous à M. Joseph VERRON, chaisier à Neuvy-en-Mauges (Maine-et Loire). Demandez-lui tarif, photos ou échantillon, références.

Prix en baisse

VITRAUX D'ART ET MOSAIQUES POUR EGLISES

Ch. LORIN & Cie

Chevalier de St-Grégoire le Grand

ATELIERS { 109, Rue de Vaugirard, PARIS (XVe). 46, Rue de la Tannerie, CHARTRES (E.-& L.).

Références de 1er ordre en France et à l'Etranger.

Lauréat de la Société Centrale des Architectes.

29

Envoyez ce

Bon-Prime

AUX LABORATOIRES MODERNES

71-73, Rue Général-Sarrail — Le Havre

et vous recevrez

gratuitement

UN ÉCHANTILLON DE

Thé des Familles

Le Thé des Familles est une tisane naturelle connue depuis 30 ans en Normandie. Excellente au goût, elle peut suivant les doses, être employée comme laxatif, purgatif ou dépuratif. Les plantes qui la composent assurent un fonctionnement parfait du tube digestif, de l'intestin et purifient ainsi le sang. Avec une tasse de Thé des Familles tous les soirs, vous êtes certain de bien dormir. Le Thé des Familles est le vermifuge des grandes personnes. La grande boîte coûte 6 frs chez votre pharmacien. Vous recevrez un échantillon gratuit en nous retournant ce bon avec votre adresse

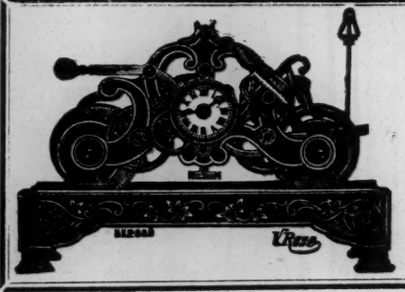

HORLOGES POUR EGLISES

ET TOUT EDIFICE

L. TERRAILLON & Cie

PERRIGNY JURA

Première Maison française

HORLOGES A REMONTAGE AUTOMATIQUE PAR MOTEUR ELECTRIQUE

HORLOGES ELECTRIQUES

SPÉCIALITÉ DE CARILLONS AUTOMATIQUES et à CLAVIER

Devis gratuit en se recommandant de l'*Ami du Clergé*.

RÉFÉRENCES DU MONDE ENTIER. — R. C. 2874 Lons-le-Saunier.

VINS DE MESSE DE BANYULS VIEUX

rigoureusement conformes aux décrets liturgiques

La bonbonne de . . .	6 litres	10 litr.	16 litr.	25 litr.
Grenache doré ½ sec	55 fr.	80 fr.	110 fr.	170 fr.
Collioure doré doux .	75 fr.	115 fr.	165 fr.	250 fr.

Franco tous frais gare destinataire. Echantillon 2 fr.

H.-P. SOULIER, à COLLIOURE (Pyrénées-Orles).

LE DUPLICATEUR " ROLITHO "

qu'il vous faut

5 modèles à partir de frs 195

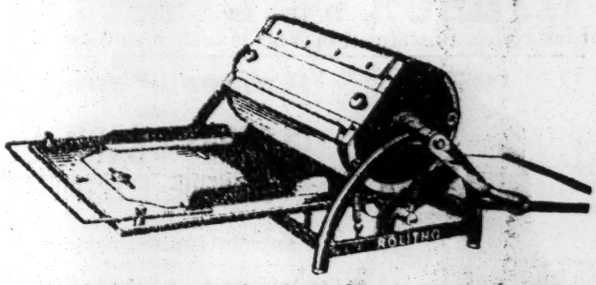

Notice gratuite :

ENGEL, 10, rue du Mail. PARIS.

— NERVEUX —

Vous qui cherchez un remède à vos maux : neurasthénie, irritabilité, insomnie, convulsions infantiles, crises nerveuses sous toutes formes, vous n'êtes pas incurables, quelle que soit la gravité de votre cas.

NERVIX pour les maladies bénignes.

ANTI-EPILEPTIQUE de LIEGE pour les cas plus graves. Demandez la brochure contenant tous renseignements suffisants pour traitement Lab. Fanyau. 52, r. Cl. Lorrain, Lille.

Pour la lampe du

Saint-Sacrement

Employez la Nouvelle Huile « A M D C »

La meilleure des Huiles du Sanctuaire

PRIX f^co { En bonbonne en verre de 12 ou 17 lit. frs 8,00 le lit / « « « de 30 à 35 lit. frs 7,70 le lit / « « « de 50 à 60 lit. frs 7,55 le lit.

Ecr. Alphonse LOMBARD Fils, SALON-DE-PROVENCE.

CARTON & MOTTE FABRICANTS

11, rue des Chats-Bossus, LILLE

— — — MAISON FONDÉE EN 1850 — — —

Toutes statues — Toutes tailles

CHRISTS POUR MISSIONS

Haut^r 25 °/^m — Emballage *franco.*

Echant. gratuit. — Plastique ivoiré 1 fr. 10

STATUETTES RELIGIEUSES ARTISTIQUES

Prix de propagande rappelant ceux d'avant guerre

Tous sujets — Toutes tailles de 17 à 44 °/^m

Prix : 1 fr. 30 à 7 fr. 50

Tarif et échantillons gratuits sur demande

THEATRE & FETES

Fabrique de tous Décors et Accessoires

MACHINERIE THÉATRALE

Joseph LINTANF, ex-décorateur à l'Opéra-Com que

Rue Saint-Nicolas, LANNION (C.-du-N.). Tél. 156.

Maison recommandée par MM. SS. les Evêques de Saint-Brieuc et de Quimper

SPÉCIALITÉ DE PAPIER ROCHER

Catalogue illustré contenant renseign^ts et plans : 3 fr.

Café vert et torréfié

des Missions des Colonies françaises et d'Haïti

Café vert des Colonies		Café torréfié des Colonies	
Courant. . .	11 fr. le kil.	Courant. . .	14 fr. le kil.
Supérieur. .	13 fr. »	Supérieur. .	16 fr. »
Extra	15 fr. »	Extra	19 fr. »
Café vert d'Haïti		**Café torréfié d'Haïti**	
Supérieur. .	14 fr. le kil.	Supérieur. .	18 fr. le kil
Extra	16 fr. »	Extra	21 fr. »

Franco par postaux.

Rhum authentique de la Martinique 54°

En bonbonne de 15 litres : 26 fr par litre

Franco de port et de droits

Louis AUGUSTIN, 65, rue de Belfort, 65 BORDEAUX.

Impo^tateur

VITRAUX D'EGLISE

A. JACQUI

Francheville le Haut RHONE

ORNEMENTS D'ÉGLISE -- DRAPEAUX -- BANNIÈRES -- FANIONS POUR SOCIÉTÉS

Bronzes
Orfèvrerie d'Eglise

Broderies
Or, Argent et Soie
en tous genres

Toiles, Linons
Dentelles.

A. CHAPEAU

Dessinateur-Fabricant

8, Rue Mathelin-Rodier, NANTES

Téléphone : 156 69

Remises aux Communautés, Pensionnats, etc...

EXPORTATION

Catalogues, Dessins, Echantillons sur demande.

DESCLÉE DE BROUWER & C^ie PARIS

LES EXERCICES SPIRITUELS

par A. VALENSIN, S. J.

1 volume 10 fr.

— Voici le premier volume de la Collection " CATHEDRA PETRI " qui publiera les encycliques des derniers papes et autres documents pontificaux annotés et commentés par les personnalités les plus qualifiées. —

COURRIER DES ILES

6

ERIK PETERSON

LE MYSTÈRE DES JUIFS ET DES GENTILS DANS L'EGLISE

SUIVI D'UN ESSAI SUR L'APOCALYPSE

Préface de Jacques MARITAIN

1 volume 10 fr.

Comment le peuple juif que Dieu a en toute vérité élu, peut-il ne plus être le peuple élu ?

DESCLÉE DE BROUWER & Cie PARIS

RÉIMPRESSIONS — 60e MILLE

Dom COLUMBA MARMION
Abbé de Maredsous

LE CHRIST, IDÉAL DU MOINE

Conférences spirituelles sur la vie monastique et religieuse

1 volume 15 fr.

30e MILLE

Dom Raymond THIBAUT

UN MAITRE DE LA VIE SPIRITUELLE

DOM COLUMBA MARMION

ABBÉ DE MAREDSOUS

d'après des notes intimes et ses lettres spirituelles
Ouvrage couronné par l'Académie Française
1 vol. de 540 p. 20 fr.

LA PHOTOSCOPIE

Etablissements PIERRE GUERLAIS
61, rue Jouffroy — PARIS (XVIIe).

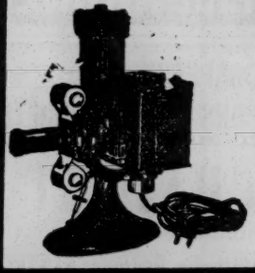

PHOTOSCOPE CMP III
Breveté S. G. D. G.
à condensateur noyé et circulation hydro-thermique.
Luminosité considérable —— Température nulle.

N'achetez aucun appareil sans demander la notice Franco

CHAUFFAGE DES EGLISES
par L'AEROTHERME "ETNA" bté S. G. D. G.
jusqu'à 50.000 m³ par l'air chaud pulsé à + 12° degrés garantis
Se reporter à l'annonce complète paraissant le 1er jeudi de chaque mois.
Prix à partir de 5.800 fr.
D. GUIGUET, Ing. const., CHALON-S-SAONE (S.-&-L.).

SPECIALITÉ de FLEURS d'EGLISES

AU
LYS DE PAQUES
55, rue St-Placide. PARIS (6e).

ORNEZ LES AUTELS
FLEURISSEZ
LES STATUES
AVEC NOS *FLEURS ARTIFICIELLES.*
Le plus grand choix, les plus belles qualités.
Catalogue fco sur demande.

VINS DE MESSE. Abbaye de St-Michel de Frigolet
CAVES des PRÉMONTRÉS
Disposons vin rouge 1934 coteau 10e très avantageux pour séminaires, pensionnats, maisons religieuses.
Echantillon gratuit sur demande.
Ecrire : M. YVRARD, 4, Quai Vauban, SETE (Hérault).

Manre de CIERGES & BOUGIES d'EGLISES fondée en 1880
CIERGES CIRE LITURGIQUE
BOUGIES & CIERGES STEARINE
Tarif sur demande
MOUTINOT & Cie, St-Rambert-d'Albon (Drôme).

HORLOGERIE - PENDULERIE
Bijouterie — Orfèvrerie
ALLIANCE HORLOGERE — R. C. Besançon 29
E. ENGINGER — BESANÇON — 15, rue Gambetta, 15
Catalogue fco sur demande — Fournisseur de l'Archevêché de Besançon.

VITRAUX L. BALMET Vitraux en tous genres et tous styles. 25, Cours Berriat, GRENOBLE. Restauration (Voir le n° du 8 août de l'*Ami*).

Fonderie spéciale de CLOCHES & CARILLONS
SONNERIE ELECTRIQUE
Concessionnaire régional de l'Angelus Electro automatique.

Mes J. L. U. Dencausse
M. Foureade, Ingr I. C. A. M., successeur,
38, rue Eugène-Ténot, TARBES.

LE CAFÉ MARTIN

Dépôts

Paris, Banlieue, Province

Paris, Banlieue } les 250 grs 4 fr. 40
Province } les » 4 fr. 60

Le "Café Martin"
ne comporte qu'une seule qualité et vous êtes certain, en le consommant, d'obtenir le meilleur café au prix le plus juste.

34, RUE JOUBERT, PARIS

Pour votre approvisionnement

L'UNION DES ÉCONOMATS PRIVÉS

Office central d'approvisionnement des Institutions, Communautés et Maisons catholiques, dont le siège est : 1, rue Liard, à Paris-14e, envoie gratuitement son "*Bulletin des Cours*", sur simple demande.

T.S.F.
C. A. R. A. C.

Les appareils **C. A. R. A. C.** construits à l'Œuvre des Orphelins Apprentis d'Auteuil répondent à toutes vos exigences
Postes toutes ondes, le Vatican garanti
Références dans toute la France - Catalogue franco
Prix spéciaux aux Prêtres, Congrégations
40, Rue La Fontaine, 40 - PARIS

ŒUVRE OUVRIÈRE de l'abbé TRONCHET, R. C. Nogent 1 016, fondée en 1887. Harmoniums garantis, prix réduits. Orgues à tuyaux. Pianos. Tous mobiliers d'églises, bancs, chaises, etc. 25 ouvriers avec machines-outils. Abbé Tronchet, curé de Margon. Nogent-le-Rotrou (E. et L.).

VÊTEMENTS ECCLESIASTIQUES
Maisons DELANNOY – Vve RIF réunies
MASSON & Cie Succrs, 38, rue St-Sulpice, PARIS (6e).

Fondée en 1830
Registre du Commerce Seine n° 43.793

LA NATIONALE
Entreprise privée régie par la Loi du 17 mars 1905.
Anciennement Compagnie Royale d'Assurances sur la Vie.

Siège Social
3, rue Pillet-Will, 3
PARIS

RENTES VIAGÈRES IMMÉDIATES OU DIFFERÉES aux conditions les plus avantageuses.
Pour les personnes parvenues à l'âge de la retraite, la RENTE VIAGÈRE est le remède le plus efficace à la cherté de la vie et constitue le plus sûr des placements.
Renseignements confidentiels et prospectus gratuits au Siège Social, à Paris, ou chez les Agents Généraux en province

- CIERGERIE DES PRÉMONTRÉS -
A. BOULAIRE, Succr des RR. PP., Usine à Graveson (B.-du.-R.)
CIERGES LITURGIQUES, Cierges 1res Comles, Cierges et Bougies stéariques, Encens et charbon chimique.
Maison très ancienne, donnant toutes garanties.
Conditions spéciales aux Missions.

HERNIEUX
Adressez-vous à une Maison de **CONFIANCE**
La Mon **DRAPIER**, fondée en 1829
41, Rue de Rivoli, Paris Ier. T. t. Seine 17.533
se tient à votre disposition pour vous adresser son *Catalogue* et tous renseignements utiles

HARMONIUMS EN TOUS GENRES
Maison fondée en 1839
Les PETITS-FILS de Mce KASRIEL
6, rue Tolain, PARIS (20e). — R. C. Seine 163-528.
Harmoniums pour Salons et Chapelles. Nouveau système à air aspiré (genre américain) avec ou sans expression.
Modèles portatifs pliants pour **Missionnaires.** Demandez le Catalogue n° **200.**
Modifications spéciales pour Colonies. Conditions particulières pour les Membres du Clergé.

Plus de Vols ni d'Effractions
TRONCS-COFFRES
Inviolables – ACIER – Brevetés
Paul PRIOURET, Constructeur
Médaille d'argent concours Lépine 1932
à VIRY-NOUREUIL, par Chauny (Aisne).
Références — Prix et Notices sur demande.

Livres d'occasion. M. Le Meur, Libraire, 12, pl. du Théâtre, Dijon, achète au meilleur prix t. les Ouvrages religieux anciens et modernes Paiement comptant.

BAS POUR PRÊTRES
demandez échantillons sans engagement ni frais à fabricant spécialisé **DEBORGHER,** 185, rue du Halot, TOURCOING.
Préciser laine ou coton et pointure en chaussures.

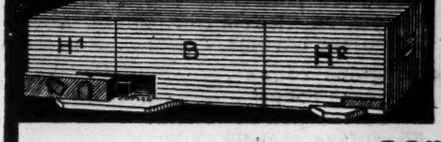

Si vous voulez avoir du plaisir à l'apiculture, en tirer un bénéfice appréciable, préserver vos abeilles des maladies,
servez-vous de la
RUCHE-JUNG
LA MEILLEURE RUCHE MODERNE (brev. S.D.G.D. 630.971)
Brochure explicative livrée gratuitement avec la première commande de ruches ou sur demande contre envoi de 5.- frs.
FOYER COLONIAL, MISSIONS AFRICAINES
HAGUENAU (B. Rhin)
Ch. post. Strasbourg 138.45 ~ Tél. 283